

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



PROVISOIRE
A/PV.2211
11 avril 1974
FRANCAIS

Sixième session extraordinaire

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA DEUX MILLE DEUX CENT ONZIEME
SEANCE PLENIERE

Tenue au Siège, à New York,
le jeudi 11 avril 1974, à 15 heures.

Président : M. BENITES (Equateur)

- Etude des problèmes des matières premières et du développement /7/ (suite) :

Allocution de Son Excellence sir Dawda K. Jawara, Président de la
République de Zambie

Discussion générale :

M. Cissoko (Guinée)
M. Walding (Nouvelle-Zélande)
M. Mizuta (Japon)
M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)
M. Sharp (Canada)
M. Mwaanga (Zambie)
M. Blanco (Uruguay)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera distribué aussitôt que possible.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être adressées, en quadruple exemplaire, dans un délai de trois jours ouvrables, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des conférences, bureau LX-2332, et portées sur un exemplaire du compte rendu.

LE PRESENT COMPTE RENDU AYANT ETE DISTRIBUE LE 12 AVRIL 1974, LA DATE LIMITE POUR L'ACCEPTATION DES RECTIFICATIONS SERA LE 17 AVRIL 1974.

Les délégations sont priées de bien vouloir faciliter la tâche du Secrétariat en observant strictement ce délai.

74-70527/A

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

ETUDE DES PROBLEMES DES MATIERES PREMIERES ET DU DEVELOPPEMENT

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE SIR DAWDA K. JAWARA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE GAMBIE

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : J'ai l'honneur de vous annoncer que nous comptons parmi nous le Président de la République de Gambie, Son Excellence Sir Dawda K. Jawara.

Je prie le chef du protocole de bien vouloir accompagner dans la salle le Président et le Secrétaire général.

Son Excellence Sir Dawda K. Jawara, Président de la République de Gambie, est introduit dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de présenter à Son Excellence Sir Dawda K. Jawara, Président de la Gambie, nos souhaits de bienvenue les plus cordiaux.

J'invite le Président Jawara à prendre la parole.

Le Président JAWARA (interprétation de l'anglais) : Il est tout à fait évident, d'après les preuves indéniables dont nous disposons et les déclarations instructives et réfléchies que nous avons déjà entendues, que le monde en voie de développement traverse actuellement une des périodes les plus turbulentes des annales de l'histoire de l'économie mondiale. Une crise monétaire persistante, aggravée par une inflation internationale galopante, la détérioration constante des termes de l'échange et de l'assistance, le fléau de la sécheresse et, surtout, la récente crise du pétrole ont fait naître toute une série de problèmes économiques et sociaux très graves qui menacent actuellement l'existence même du tiers monde.

Le Président Jawara

Cette conférence n'aurait guère pu être convoquée à un meilleur moment. Avant d'aller plus loin, je désire donc dire combien je suis reconnaissant au Président de la République d'Algérie de sa clairvoyance et de l'initiative qu'il a prise de demander la convocation de cette session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies, afin d'examiner des questions qui sont si vitales pour la survie même de nos peuples.

J'espère que cette conférence ne constituera pas simplement une autre tribune où l'on adoptera et élaborera des résolutions bien connues et où l'on exprimera des vœux pieux, mais que cela forcera, avant tout, le monde développé à faire preuve de plus de responsabilité morale et politique à l'égard de la mise en oeuvre de nos aspirations en matière de développement car, sinon, nos efforts ne pourraient guère donner de résultats fructueux. Très souvent, on nous prie, nous, les membres pauvres du monde en voie de développement, de faire preuve de réalisme, étant donné que nous ne pouvons nous attendre qu'à une réaction limitée à nos plaidoyers insistants. A mon avis, il est imprudent, de la part des riches, de méconnaître aveuglément les avantages possibles d'un commerce plus libre avec le monde en voie de développement, et le coût que pourrait impliquer, en fin de compte, le fait que l'assistance économique ne leur est donnée que très lentement.

Parmi les nombreux problèmes complexes et graves qui affectent le monde en voie de développement, la crise monétaire internationale et l'inflation importée ont constitué récemment les questions les plus brûlantes et ont donc dominé les discussions à toutes les tribunes internationales. Les conséquences de ces deux phénomènes pour nos économies en voie de croissance vont loin et sont graves. C'est pourquoi il nous appartient à tous de traiter ces problèmes urgents, si nous voulons sauver l'ordre économique international d'une désintégration totale et du chaos.

Le flottement général des devises au cours de l'année écoulée a fait naître l'instabilité et l'incertitude, ce qui a eu des conséquences adverses pour le commerce étranger - dont nos économies dépendent tant - et pour la planification du développement en général. Il est abondamment prouvé que le système de Bretton Woods, qui avait été créé avant tout pour faire des prêts de différentes

Le Président Jawara

sortes aux pays qui connaissent des difficultés en matière de liquidités, ne répond pas suffisamment aux besoins des économies en voie de développement. Bien que, d'une façon générale, ce système ait encouragé l'expansion du commerce mondial, il est également vrai que : 1) la part des pays en voie de développement dans le volume total du commerce mondial a diminué, alors que la part du monde développé est allée croissant; 2) de même, le commerce international entre les pays en voie de développement a diminué, alors que le commerce dans le monde développé a augmenté régulièrement; et 3) depuis les années 50 jusqu'à la fin des années 60, le taux de croissance moyen des pays en voie de développement est tombé de 5 p. 100 à 4 p. 100, alors que l'Afrique dans son ensemble est à peine parvenue à un taux de croissance moyen de 2 p. 100.

Il n'est pas étonnant qu'un système qui a été créé en 1946 par les principales puissances industrialisées - et sans la participation du monde en voie de développement - tienne fort peu compte des difficultés spéciales que les pays en voie de développement connaissent lorsqu'il s'agit de souscrire au régime de libre échange international et de paiements. Il était tout à fait approprié qu'à Bretton Woods, on ait prévu que le système monétaire international fonctionne de façon à assurer le plein emploi. Il convenait également que la réduction des dépenses intérieures ne soit pas considérée comme moyen approprié d'ajustement de la balance des paiements dans les cas où un pays devait faire face à beaucoup de chômage. Ces concepts ont découlé de l'expérience des pays industrialisés au cours des années 30. Ils ne s'appliquent que d'une façon limitée aux pays en voie de développement, où le chômage et le sous-emploi ne peuvent être supprimés par un simple processus de manipulation de la demande. Mais tout comme le système ne peut pas être neutre par rapport à l'objectif du plein emploi, il ne peut être indifférent aux besoins encore plus importants du développement. Une réforme d'ensemble du système monétaire est donc, en dernière analyse, la seule réponse logique. La route menant vers cette réforme est cependant encore pleine d'obstacles, comme nous le savons tous, et le succès n'est pas encore en vue. Mais on peut faire beaucoup de choses par des réformes particulières, afin d'alléger les désavantages que comporte le système actuel.

Dans deux domaines au moins, la réforme semble possible, à savoir : 1) une expansion du rôle des droits de tirage spéciaux dans les règlements internationaux et les réserves internationales, et 2) l'adoption d'un règlement transitoire régissant la gestion et le flottement ordonné des devises.

A cet égard, il est, en fait, urgent de renforcer le Fonds monétaire international, de façon qu'il puisse exercer une influence accrue sur la politique en matière de taux de change qui pourrait affecter les conditions économiques mondiales, et exercer une surveillance internationale stricte sur la politique de gestion de la demande des pays qui jouent un rôle important dans le commerce international.

Le deuxième problème brûlant que j'ai déjà mentionné, et qui exige une attention immédiate, est posé par l'inflation importée.

Comme un grand nombre d'autres pays en voie de développement, la Gambie dépend beaucoup du commerce international. En fait, ces dernières années, le total des exportations et des importations combinées s'élevait à environ 80 p. 100 du produit intérieur brut de mon pays. Il n'est donc pas étonnant que les influences internationales soient transmises rapidement à notre économie intérieure. Autrefois, un grand nombre de ces influences ont apporté des avantages à notre économie et ont favorisé le progrès de nos pays. Mais au cours de ces deux dernières années, le secteur du commerce international a été le véhicule par lequel l'inflation galopante des pays industrialisés a été transférée à nos pays, au grand dam des consommateurs.

Le Président Jawara

En Gambie, nous avons fait de notre mieux pour résister à cette tendance et nous avons pris des décisions politiques difficiles de façon à protéger notre économie contre les effets corrosifs de l'inflation. Point n'est besoin de dire, cependant, qu'il existe une limite stricte à ce qu'un petit Etat, qu'il soit développé ou en voie de développement, peut faire pour détourner des forces qui émanent d'au-delà de ses frontières.

Il est regrettable que l'inflation dans les pays industrialisés non seulement semble prendre une force renouvelée, mais puisse fort bien être accompagnée d'un ralentissement marqué de l'activité économique - d'une récession généralisée dans le monde industrialisé. Les conséquences d'une baisse continue des gains à l'exportation doublée d'une montée en flèche des prix des produits importés pourraient être désastreuses pour un grand nombre de nos économies.

J'ai déjà parlé du problème de la sécheresse, qui n'est nullement la moindre des très graves difficultés auxquelles nous avons à faire face à l'heure actuelle. Tout comme d'autres Etats Membres de la région soudano-sahélienne et d'autres régions d'Afrique, la Gambie doit faire face au problème d'une sécheresse grave et prolongée. Le développement de l'agriculture et celui de l'élevage, qui sont l'élément vital de nos économies, ont été gravement atteints par ce phénomène. Pour la plupart de nos populations de ces régions, ce n'est plus une question d'amélioration de la qualité de la vie, c'est purement et simplement une question de survie. La lutte contre la sécheresse exige beaucoup de bonne volonté et de détermination de la part de tous.

Les initiatives prises par le système des Nations Unies, et notamment la création du Bureau spécial du Sahel, constituent un effort très louable pour tenter de répondre aux besoins critiques et urgents de nos populations frappées par la sécheresse. Je me hâte également d'ajouter que la réaction de Membres bien intentionnés de la communauté internationale a été très encourageante. Cependant, le pire n'est pas encore surmonté. Un effort international continu et intensifié sera nécessaire si l'on veut ramener ces populations sur la voie du rétablissement - un effort aussi grand par sa portée, sinon par son ampleur, que le célèbre Plan Marshall comme l'a si bien fait ressortir mon collègue, le président Hamani Diori, du Niger. Il importe d'inviter instamment les nations développées à réexaminer les

Le Président Jawara

critères adoptés et les conditions établies pour évaluer les différents travaux et projets qui ont été conçus en tant qu'efforts à moyen et à long terme en vue de compenser les effets et les conséquences de cette sécheresse désastreuse. S'ils doivent continuer à répondre à nos véritables besoins, les critères doivent tenir compte du caractère spécial des économies collectives face à ce désastre. C'est là le moyen le plus important permettant de renforcer le sentiment de solidarité et de bonne volonté sincère qui est nécessaire si nous voulons débarrasser le monde des conséquences de catastrophes naturelles de ce genre.

Nulle discussion de la crise économique mondiale actuelle ne saurait être complète si l'on ne parle pas des prix des combustibles. L'augmentation considérable récente du prix du pétrole a certes soulevé des problèmes graves et complexes pour nos économies. L'augmentation continue du prix des combustibles pourrait entraîner des problèmes de balance des paiements et une récession économique. Dans le cas de la Gambie, des augmentations du coût des importations de combustibles pourraient facilement réduire à zéro l'assistance économique que nous recevons actuellement. L'intention des pays producteurs de pétrole d'atténuer les effets de la crise du pétrole actuelle pour les pays en voie de développement est le signe d'une volonté politique louable et devrait être - si je puis m'exprimer ainsi - imitée par les pays industrialisés dans la lutte généralisée contre l'inflation.

J'ai jusqu'à présent concentré mon attention sur les questions qui exigent des solutions immédiates. Il serait cependant dangereux de perdre de vue les questions à long terme qui continuent à inquiéter nos pays dans les domaines du commerce, de l'aide et de la coopération monétaire. La crise récente à laquelle nous avons à faire face découle de notre incapacité de nous occuper de manière efficace de ces problèmes chroniques.

Les dures réalités des conditions économiques dans le monde en voie de développement sont trop sombres pour qu'on les ignore si l'on veut éviter, en dernière analyse, un désastre. La malnutrition et une mortalité infantile élevée continuent à préoccuper la majorité de nos peuples. Les évaluations de la FAO confirment qu'un tiers ou même la moitié de la population du monde souffre de la faim ou de privations alimentaires. Le taux de mortalité infantile est encore très élevé dans les pays en voie de développement. Les décès d'enfants pour 1 000 naissances vivantes sont

Le Président Jawara

quatre fois plus nombreux dans les pays en voie de développement que dans les pays développés. Dans le tiers monde, l'espérance de vie est particulièrement faible. En Occident, l'espérance de vie est plus longue de 40 % que la moyenne dans les pays en voie de développement et est le double de la moyenne dans certaines parties de l'Afrique. L'analphabétisme est largement répandu. Il y a aujourd'hui 100 millions d'analphabètes de plus qu'il n'y en avait il y a vingt ans, le nombre total atteignant quelque 800 millions. Le chômage et le sous-emploi sont endémiques et augmentent. L'équivalent d'environ 20 % de toute la main-d'oeuvre masculine du monde en voie de développement est en chômage et, dans de nombreuses régions, la population urbaine croît deux fois plus vite que le nombre d'emplois urbains.

Lorsque nous sommes profondément plongés dans ces problèmes, nous constatons que l'écart entre le revenu par habitant des nations riches et celui des nations pauvres s'élargit plutôt qu'il ne se rétrécit tant du point de vue relatif que du point de vue absolu. D'un extrême à l'autre, cet écart dépasse déjà 3 000 dollars des Etats-Unis. Le tableau s'assombrit plus encore lorsqu'on examine les perspectives d'avenir. Les projections actuelles indiquent que l'écart pourrait s'élargir pour atteindre 9 000 dollars à la fin du siècle. En l'an 2000, on prévoit que le revenu par habitant aux Etats-Unis sera d'environ 10 000 dollars alors que dans bien des pays en voie de développement, il sera encore inférieur à 200 dollars.

L'Assemblée comprendra, certes, que les réalisations dans le domaine du financement de l'aide et du développement laissent encore beaucoup à désirer. L'on ne peut trop souligner le fait que la responsabilité **primordiale** de notre développement nous incombe, mais il est tout aussi **vrai que le niveau des** ressources domestiques que l'on peut mobiliser dans la plupart des pays en voie de développement ne répond pas aux besoins si l'on veut atteindre les objectifs de croissance de la deuxième Décennie du développement. C'est pourquoi une assistance extérieure est encore nécessaire pour combler le fossé et compléter ainsi l'effort national.

Malheureusement, si le volume de l'aide est resté relativement stagnant, ses termes et conditions ont empiré. Même le but modeste qui était, pour les pays développés, de transférer 1 p. 100 de leur produit national brut en tant qu'aide nette au développement n'a pas été atteint. Si l'on veut que l'assistance internationale dans ce domaine soit efficace, elle devrait, à mes yeux, être fondée sur

YM/4

A/PV.2211

- 14/15 -

Le Président Jawara

les objectifs suivants : a) il faudrait une augmentation considérable du volume de l'assistance extérieure au développement; b) cette assistance devrait favoriser une transformation structurelle des économies en voie de développement afin d'atteindre dans les plus brefs délais une croissance leur permettant de se suffire à elles-mêmes.

Le Président Jawara

Pour réaliser ces objectifs, il faut prendre les mesures suivantes :

1) assouplir les termes et les conditions de l'aide extérieure pour les rendre en fin de compte conformes à ceux de l'Agence internationale du développement (AID) et accroître régulièrement la part gratuite de l'aide; 2) accroître la part de ressources acheminées par le canal des institutions financières multilatérales telle que l'AID, la Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement, et 3) élargir l'aide financière aux pays en voie de développement afin de leur permettre d'acheter sur les marchés les moins chers.

Dans le domaine du commerce international, les objectifs du monde en voie de développement sont clairs et bien connus. Depuis plusieurs décennies, nous avons, sans trop de résultats, adopté de nombreuses résolutions sur la stabilisation du prix des marchandises, l'établissement de stocks de roulement pour les denrées principales, l'obtention de l'accès aux marchés des pays développés, l'élimination des pratiques commerciales restrictives, la libéralisation par le biais de tarifs douaniers privilégiés non réciproques des produits manufacturés en provenance des pays en voie de développement, le transfert de la technique et la promotion de la recherche scientifique et technique dans les pays en voie de développement. La crise du pétrole a rendu ces problèmes encore plus aigus.

J'ai déjà parlé de certains des problèmes inhérents au système monétaire. Il est regrettable que, jusqu'à présent, toutes les modifications ou les améliorations de ce système aient émané du Club des dix (les dix pays les plus développés) qui n'ont apparemment pas accordé une grande attention aux intérêts du monde en voie de développement. Je suis convaincu qu'une modification à long terme du système devrait, pour avoir un sens, tenir compte : a) des compensations pour les diminutions de production et la perte de réserves; b) de la garantie de la stabilité des prix extérieurs et c) de la nécessité de transférer des ressources matérielles au monde en voie de développement dans le but de favoriser le développement.

J'ai déjà indiqué toute une série de mesures possibles qui pourraient porter remède aux nombreux maux qui continuent d'assiéger le monde en voie de développement. Notre intérêt commun est de collaborer à l'élaboration et à l'amélioration de ces mesures et, à cet égard, il est très réconfortant de constater que le monde en voie de développement est capable de faire montre d'une opinion unanime en ce qui concerne certains problèmes cruciaux affectant notre progrès. Ceci est apparu dans les négociations qui se déroulent actuellement avec la Communauté économique européenne, au cours desquelles le monde en voie de développement a, de bien des manières, fait preuve de sa solidarité et d'un sentiment de communauté d'intérêts.

Je suis convaincu que si, à cette conférence, nous faisons preuve du même esprit, nous verrons se rapprocher la réalisation de nos objectifs les plus chers.

En présentant la question du point de vue d'un pays en voie de développement, je réalise à quel point il serait dangereux pour le succès de cette conférence que la discussion aboutisse à une polarisation des opinions et des points de vue ou, en d'autres termes, à une confrontation entre pays développés et pays en voie de développement. Après tout, la coopération économique internationale n'a pas été complètement négative, mais je me dois de souligner, à l'intention de nos amis du monde développé, que leur soutien et leur coopération plus actifs sont maintenant devenus impératifs. Notre intérêt mutuel - l'intérêt de nous tous - est de chercher des solutions aux problèmes chroniques qui affectent le tiers monde. Il ne faut jamais oublier que, pour reprendre les termes de David Harowitz, "le secteur riche du monde ne saurait demeurer une île paisible au milieu d'un océan déchaîné, une oasis de prospérité dans un désert de pauvreté désespérée".

M. CISSOKO (Guinée) : Monsieur le Président, au nom de notre délégation et en notre propre nom, nous adressons nos vives félicitations à son Excellence le président Houari Boumediène, président en exercice de la Conférence des pays non alignés, pour l'heureuse et dynamique initiative qu'il a eue en proposant la tenue de la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les événements les plus marquants de la seconde moitié de notre siècle ont été sans nul doute : l'effondrement du système colonial et l'accession généralisée à l'indépendance des pays anciennement soumis; le développement de la science, de la technique et de la technologie; le développement sans précédent du commerce international; l'exploitation de nouvelles ressources et l'augmentation consécutive des capacités de production de l'économie mondiale.

Cependant, ce développement s'est déroulé de façon inégale et a abouti à ce que le président Ahmed Sékou Touré appelle aujourd'hui "cette civilisation de dilapidation des richesses naturelles du monde et de surconsommation qui profite à un pôle unique au détriment des nations en développement détentrices de la plupart des matières premières nécessaires à la survie de l'économie impérialiste, qui sont de plus en plus exploitées et parfois même spoliées".

Les disparités qui séparent le monde industrialisé du monde en développement se confirment le fossé s'élargit et s'approfondit sans cesse.

Le monde en développement, avec 70 p. 100 de la population mondiale, subsiste avec 30 p. 100 du revenu mondial. Sur une population de 2,6 milliards d'habitants, près d'un milliard souffrent de malnutrition et 900 millions disposent d'un revenu quotidien inférieur à 0,30 dollar U.S.

La part des pays en développement dans le commerce mondial a diminué, passant de 21,3 p. 100 en 1960 à 17,6 p. 100 en 1970.

Le transfert des ressources vers les pays en développement ne cesse de s'amenuiser, alors que le volume de la dette extérieure a quadruplé en 10 ans, dépassant le montant déjà fabuleux de 80 milliards de dollars U.S.

M. Cissoko (Guinée)

Si, par ailleurs, les prévisions de l'ONU devaient être atteintes - ce qui est loin d'être certain - le revenu national brut par habitant des pays en développement augmenterait seulement de 85 dollars contre 1 200 dollars pour les pays développés. Le revenu annuel moyen serait ainsi de 3 600 dollars dans les pays développés contre seulement 265 dollars pour ceux en développement.

La situation ainsi créée et entretenue par les puissances industrialisées ne cesse de s'aggraver, aggravation favorisée par la crise monétaire internationale.

Cet état de fait a conduit nos peuples à une prise de conscience de leur état de nations prolétaires de plus en plus prolétarisées, prise de conscience qui s'est traduite dans les combats contre le colonialisme, le néocolonialisme et l'impérialisme et l'exploitation sous toutes ses formes. Ce qui fait dire au leader de la révolution guinéenne que nous en sommes arrivés "à un point nodal de notre histoire". Il a ajouté :

"En effet, les victoires de plus en plus décisives des peuples en Asie et au Moyen-Orient, les succès des mouvements populaires en Amérique et dans les Caraïbes malgré quelques reflux ici et là, les coups de plus en plus sévères portés par les peuples africains insurgés contre le colonialisme, le néocolonialisme et l'impérialisme constituent sans aucun doute les caractéristiques d'un moment historique qui marque dans l'ordre international la fin d'une phase et le début d'une autre phase."

Recevant le Secrétaire général de l'ONU à Conakry au mois de mars dernier, le président Ahmed Sékou Touré s'exprimait en ces termes :

"Il s'agit d'attaquer à la racine même le problème crucial qui domine les relations internationales et le résoudre ainsi fondamentalement. Et ce problème a nom l'exploitation réelle et de plus en plus accentuée des pays en développement par les puissances capitalistes industrialisées à travers l'inégalité des termes de l'échange entre pays industrialisés et pays en développement. Dans ces conditions" poursuivait-il "il est illusoire de s'attendre, à moins d'un miracle, à une quelconque diminution de l'écart existant entre pays industrialisés et pays en développement par une simple croissance de l'économie de ces derniers.

Il faut rompre délibérément avec la situation actuelle. Et pour ce faire, ce n'est pas une évolution qu'il faut, mais une révolution."

M. Cissoko (Guinée)

La prise de conscience quant à l'importance stratégique des ressources naturelles des pays en développement, de même que l'affirmation et la démonstration concrète de la souveraineté sur ces ressources naturelles, doivent particulièrement retenir l'attention de tout un chacun. Il ne s'agit pas, soulignons-le davantage et avec vigueur, de faire des concessions compromettant les intérêts de nos masses laborieuses, mais plutôt de promouvoir le développement et l'indépendance économique de nos Etats respectifs. La résolution 1803 (XVII) des Nations Unies n'affirme-t-elle pas en son préambule comme en son dispositif le droit inaliénable des Etats de disposer librement de leurs ressources naturelles et ce, conformément à leurs intérêts nationaux?

Notre délégation pense même que cette notion de souveraineté sur les ressources naturelles, loin de s'arrêter seulement aux pays déjà politiquement indépendants, doit englober, de par son contenu, les pays encore en lutte pour cette indépendance politique.

Malheureusement, la confirmation, dans la pratique, de cette souveraineté, se trouve souvent compromise par la prolifération des activités négatives des sociétés multinationales. Ces firmes géantes, loin d'être un facteur d'intégration et de paix, non seulement perturbent, par leur puissance économique, les équilibres économiques, mais infléchissent en leur faveur le pouvoir politique. Elles s'immiscent dans les affaires intérieures des pays hôtes, occasionnant troubles, coups d'Etat, assassinats de tout dirigeant politique ou syndicaliste qui tente de s'occuper à leurs menées subversives et contre-révolutionnaires. Les exemples vécus en Afrique et un peu partout en Amérique latine sont suffisamment édifiants à cet égard.

Ma délégation pense qu'un peuple occupant un territoire potentiellement riche a le droit de faire tout ce qui est en son pouvoir pour devenir aussi prospère, aussi avancé, aussi puissant et, partant, aussi respecté que n'importe quel peuple appartenant aux nations les plus avancées dans le domaine matériel.

M. Cissoko (Guinée)

Telles sont les tâches immédiates et à long terme qui s'imposent à nos Etats respectifs.

La République de Guinée, quant à elle, se félicite de s'être attachée dès après son accession à l'indépendance à cette tâche gigantesque, qu'elle est fière aujourd'hui d'avoir menée à bonne fin. En effet, les résultats auxquels le peuple de Guinée est parvenu dans ce domaine sont manifestes : il n'existe plus aujourd'hui une société d'exploitation des ressources naturelles qui ne connaisse pas une participation guinéenne importante (on pensera par exemple à Boké, Friguia, Mifergui, pour ne citer que celles-là).

La structure des échanges internationaux reflète encore un modèle économique qui procède du pacte colonial auquel ont été soumis la plupart des pays qu'il est convenu de désigner sous l'appellation de pays en développement. Les règles du jeu ont été pour la colonisation, l'exploitation intensive et systématique des richesses du sol et du sous-sol des pays dominés, condamnant ceux-ci à la monoculture.

Qu'en est-il aujourd'hui après toutes les conférences d'Alger en 1967, Nouvelle-Delhi en 1968, Genève en 1964 et Santiago du Chili en 1972 ? Si des efforts certains ont été accomplis dans la voie de la restructuration des rapports économiques internationaux, il faut dire qu'ils n'ont pas répondu à l'élan d'espoirs que toutes ces conférences avaient suscités au niveau de nos peuples respectifs. Les règles du jeu sont restées les mêmes à peu de chose près : les pays en développement sont restés presque toujours les réservoirs de matières premières vendues à des prix de moins en moins rémunérateurs, et les pays développés des fournisseurs de produits manufacturés et de biens d'équipement cédés à des prix de plus en plus élevés. Le pouvoir d'achat des revenus d'exportation de ce groupe de pays a baissé au point que le volume d'importation qu'il peut se procurer pour un volume donné d'exportation a baissé d'un dixième dans la période quinquennale 1960-1965.

Pendant que dans les pays développés le revenu moyen par tête d'habitant était évalué à 2 690 dollars des Etats-Unis, dans les pays en développement, ce taux était de 210 dollars des Etats-Unis par tête d'habitant en 1970.

M. Cissoko (Guinée)

Tous ces faits ont suscité de légitimes inquiétudes dans les pays en développement et ont été suffisamment évoqués à toutes les concertations économiques ou commerciales internationales. Mais les problèmes fondamentaux restent posés et ont pour nom : inégalité des termes de l'échange; stabilisation des prix et des marchés des produits de base; accès aux marchés des économies développées; système généralisé de préférence.

De l'avis de la délégation guinéenne, il convient mieux de parler d'accentuation de l'inégalité des termes de l'échange, les rapports nous liant aux pays nantis n'ayant jamais été équivalents.

En fait, de quoi s'agit-il? Comme le dit le Chef de l'Etat guinéen, le président Ahmed Sékou Touré, l'a dit, il s'agit :

"De l'exploitation réelle et de plus en plus accentuée des pays en développement par les puissances capitalistes industrialisées à travers l'inégalité des termes de l'échange entre pays industrialisés et pays en développement. Il n'est pas du tout fatal qu'il y ait ce qu'on appelle pudiquement 'détérioration des termes de l'échange'. Il s'agit de la normale évolution d'un système voulu et qui est foncièrement mauvais. Il n'est absolument pas normal que les pays en développement, propriétaires légitimes d'immenses ressources minérales et énergétiques et de toutes autres ressources arrachées à leur économie et sur l'exploitation desquelles a été fondée la prospérité des pays nantis, soient maintenus dans l'indigence. Il est injuste que les prix des produits manufacturés fixés par les puissances économiques montent au galop tandis que les prix des matières premières nécessaires à la fabrication de ces produits restent maintenus au même taux ou en régression et par ces mêmes puissances."

C'est pourquoi notre délégation pense que la présente session extraordinaire devrait prendre toutes les mesures appropriées pour indexer les prix des produits exportés par les pays en développement sur les prix des produits manufacturés et biens d'équipement importés par eux. A ce titre, et pour répondre au but que vise le principe du maintien du pouvoir d'achat réel

M. Cissoko (Guinée)

sur les marchés mondiaux de l'unité d'exportation, le principe de l'indexation devra être fondé, pour les produits miniers (fer, bauxite, par exemple), sur les produits finis obtenus de ces mêmes matières; pour les produits agricoles dont la valeur ajoutée est peu élevée par rapport aux produits industriels, se baser sur un indice moyen d'accroissement des importations sur une période donnée.

Le problème des accords internationaux a également retenu notre attention. La nécessité de ces accords procède du fait, nous le savons, que les fluctuations rapides et souvent importantes des prix des produits de base font peser une grande incertitude sur les recettes à l'exportation des économies en développement, rendant impossible toute planification de celles-ci.

La communauté internationale a entrepris de prendre des mesures susceptibles d'endiguer les fortes variations dont sont sujets les prix des produits exportés par les pays en développement alors que, d'un autre côté, rien ou presque rien n'était fait pour limiter ces mêmes variations pour les produits industriels.

L'expérience décevante de toutes les CNUCED, de Genève à Santiago du Chili, permet de dire qu'en l'état actuel des choses il y a peu de chance que des résultats probants puissent être atteints d'ici quelques années si les pays en développement n'opposent pas à la volonté politique des pays du centre un front uni leur conférant une puissance économique et de négociation dont les pays nantis seront obligés de tenir compte. Il n'y a qu'à jeter un coup d'oeil rétrospectif sur le nombre d'accords signés sur les produits de base jusqu'à présent; on se rend compte que ce chiffre est dérisoirement faible eu égard à la liste impressionnante recensée des produits de base. Et si l'on se réfère au temps moyen qu'il a fallu pour signer un accord, il y aurait à craindre que durant un siècle encore, la communauté internationale ne soit pas parvenue aux accords de stabilisation des prix que nous recherchons aujourd'hui. Ce problème doit retenir toute notre attention et notre délégation estime qu'il est urgent que les pays concernés s'unissent dans des associations économiques élargies à partir desquelles on pourrait accélérer grandement la négociation et la signature de tels accords.

M. Cissoko (Guinée)

Notre délégation pense que l'institution de systèmes de contingentement des exportations, des stocks régulateurs, demeure l'une des solutions à utiliser. Toutefois, la question du préfinancement et du financement de ces stocks reste un problème préoccupant et notre avis est que, outre la participation des pays en développement et des organismes monétaires internationaux, les pays développés devraient s'associer et participer plus largement à cet effort d'ensemble de la communauté internationale.

La négociation et la signature de contrats multilatéraux, l'écoulement sur les divers marchés des stocks de réserve et le surplus de stocks, retiennent également toute notre attention, et la délégation guinéenne pense que toute action tendant à faciliter de telles négociations, à assurer la surveillance de cet écoulement, devrait être encouragée et soutenue par la communauté internationale.

Enfin, la délégation guinéenne voudrait exprimer toute la satisfaction éprouvée par son pays de l'action de l'OPEP dans le sens de la défense des intérêts des pays producteurs et le vœu que l'Organisation internationale de la bauxite, née à Conakry en mars 1974, enregistrera d'aussi brillantes victoires dans le sens de la réalisation d'un équilibre plus juste et plus harmonieux des rapports économiques internationaux. Ce faisant, elle voudrait dire que, pour sa part, ce type d'association n'est fait et ne doit être fait contre personne. En effet, le Chef de l'Etat guinéen, responsable suprême de la révolution, disait récemment à l'ouverture de la Conférence des pays producteurs de bauxite :

"Nous ne nous liguons contre personne mais contre un système inique et appauvrissant pour le monde entier, et pour la promotion d'un système juste et enrichissant pour le monde entier.

Nous voulons établir un système permettant aux puissances déjà industrialisées d'avoir accès aux matières premières dont elles ont besoin, et à des conditions justes pour leurs économies... Nous disons et avec force qu'il n'est pas juste de se développer sur nous et contre nous et que le seul développement qui vaille à nos yeux, au regard de la justice, est celui opéré avec nous et avec des avantages rigoureusement réciproques."

M. Cissoko (Guinée)

Il est un fait qu'au-delà de la politique d'organisation des marchés, nous devons nous préoccuper de définir les voies et moyens par lesquels les produits des pays en développement peuvent accéder à ces marchés. En effet, à partir du moment où les pays en développement ont commencé à mettre sur le marché leurs produits manufacturés et semi-manufacturés, la politique de nombre de pays développés a consisté à dresser devant eux tout un arsenal de barrières de nature à en restreindre - voire en empêcher - la pénétration. Les conséquences de toutes ces mesures sont bien connues : c'est qu'à la longue elles compromettent la possibilité pour les pays en développement de placer leurs produits aussi bien sur les marchés protégés que sur les marchés tiers, augmentant du même coup les difficultés nées des conditions objectives de la croissance des économies développées.

Voilà autant de phénomènes qui expliquent que cette question ait été l'objet de nos préoccupations à toutes les rencontres économiques ou commerciales internationales. Là aussi les résolutions sont nombreuses, les résultats dérisoires et nos espoirs déçus. Ce que les pays nantis ont donné d'une main, ils l'ont repris de l'autre par la mise en place de mécanismes savants dont le seul but est de perpétuer un état de fait particulièrement préjudiciable à l'essor des économies périphériques. Ces mécanismes sont identifiés, connus et impressionnants par leur nombre et le seul problème qui reste posé est de savoir si les pays développés feront preuve de la volonté politique nécessaire pour ouvrir leurs marchés aux produits des économies en développement et quelle forme ils voudront donner à cette libéralisation.

Par ailleurs, dans le cadre des négociations multilatérales, la question des systèmes de préférence généralisée est également l'une de nos préoccupations. La politique des pays développés a consisté jusqu'à présent à en admettre le principe tout en le violant dans la pratique au moyen de l'artifice qui a pour nom "clause de sauvegarde" et qui annule toute la valeur du principe.

M. Cissoko (Guinée)

La délégation guinéenne croit, pour sa part, que la solution, l'unique solution à cette question se trouve dans l'application d'un système généralisé de préférence étendu à tous les pays en développement, à tous les produits et sans réciprocité.

Enfin, notre pays estime que les rapports économiques actuels fondés sur des inégalités criardes sont porteurs de germes de tensions graves susceptibles à long terme de compromettre la paix et l'équilibre de notre monde. C'est pourquoi ils devraient faire l'objet d'une révision systématique qui prendrait en considération les intérêts de plus d'un milliard et demi d'êtres humains qui végètent dans la misère, l'ignorance et la faim. Et le président Ahmed Sékou Touré, parlant de cette reconversion des rapports, disait encore :

"Ce n'est pas une évolution qu'il faut, mais une révolution.

Dans cette lutte que nous engageons aujourd'hui pour assurer un meilleur devenir à nos peuples, les pays en développement doivent compter d'abord sur eux-mêmes, constituer des fronts communs à opposer à la volonté politique de perpétuer cette domination."

Je voudrais ajouter à l'intention des représentants ici présents que les nombreuses citations contenues dans l'intervention de la délégation guinéenne se trouvent dans une brochure que le Secrétariat leur distribuera tout à l'heure en même temps que la copie de mon intervention.

Si le problème des prix des produits manufacturés et des matières premières constitue le trait dominant du commerce mondial, d'autres aspects des relations commerciales viennent parachever tout le système d'exploitation des pays en développement par les pays dits riches.

Dans le domaine des transports maritimes, les pays industrialisés qui contrôlent presque entièrement tous les courants commerciaux à travers le monde, tant par le volume de leurs échanges - import et export - que par la capacité de leurs flottes marchandes, se sont installés dans une situation confortable, leur permettant d'imposer leurs conditions de transport.

M. Cissoko (Guinée)

En 1972, les pays en développement ne possédaient que 7,6 p. 100 de la flotte mondiale évaluée en tonneaux et seulement 7,1 p. 100 en port en lourd. Les milieux maritimes ont instauré toute une série de pratiques par le truchement du système de "conférence" pour mieux coordonner leurs efforts au détriment des pays en développement. Ce système leur permet premièrement de se partager le fret et empêcher le développement des flottes des pays en développement; deuxièmement, de fixer de façon unilatérale les taux de fret maritime, quand bien même ces taux ne reflètent pas les tendances réelles du marché; troisièmement, d'imposer des surtaxes ou surcharges de façon fantaisiste et discriminatoire, sans consultation des services et organismes intéressés des pays en développement, comme ce fut le cas du port de Conakry en octobre 1971; quatrièmement, de maintenir des taux de fret sans rapport avec le niveau des coûts dans les ports; cinquièmement, d'arrêter des mesures restrictives d'adhésion des sociétés des pays en développement aux conférences, etc..

Une telle situation ne peut qu'aggraver davantage la position déjà combien difficile des pays en développement dont les intérêts à tous les niveaux du commerce mondial se trouvent sérieusement affectés; entre autres préjudices, signalons : premièrement, un manque à gagner en devises et l'aggravation du déficit de la balance des paiements; deuxièmement, l'augmentation des prix de revient des marchandises à l'importation et à l'exportation pour les pays en développement; troisièmement, les pressions, les chantages et la dépendance économique en matière de transport.

De tout cela découle une impérieuse nécessité de refonte fondamentale des relations commerciales internationales qui, dans le domaine maritime, doit aboutir à une participation accrue des pays en développement.

Cependant, depuis la première CNUCED de 1964 à Genève, aucun progrès n'a été réalisé; il faut regretter que ni les recommandations des Soixante-Dix-Sept à Alger, ni celles de la Deuxième CNUCED à New Delhi, ni les nombreuses recommandations des commissions spécialisées n'aient réussi à sensibiliser les pays "riches", encore moins à les engager vers des solutions équitables et justes.

M. Cissoko (Guinée)

C'est pourquoi les pays en développement, tout en continuant la lutte au niveau de la CNUCED, doivent à leur niveau engager des mesures concrètes; la similitude de leurs intérêts et de leur situation commande plus que jamais leur union; ils doivent sans délai opposer un front commun grâce à une large coopération économique régionale ou sous-régionale reposant sur les intérêts légitimes de leurs peuples. Il y a lieu de mener ce grand combat en comptant avant tout sur ses propres forces. Les pays en développement ne doivent rien attendre des pays industrialisés sans au préalable s'unir et coordonner leurs efforts entre eux.

Certaines mesures déjà envisagées restent d'actualité et ne demandent qu'à voir le jour, comme, par exemple, le développement des flottes nationales ou multinationales; la création de compagnies multinationales à l'échelle régionale ou sous-régionale; l'aide aux pays en développement pour le renforcement de leurs flottes; la participation effective et croissante de celles-ci au transport des marchandises et la réforme des accords commerciaux pour permettre cette participation. A cet effet, une répartition du fret import-export s'avère indispensable au profit des flottes des pays "pauvres".

M. Cissoko (Guinée)

C'est l'occasion de citer en exemple de coopération l'Accord algéro-guinéen, du 12 juillet 1972, par lequel les deux pays s'octroient mutuellement le droit de transport de 50 p. 100 du volume de leurs échanges, faisant participer ainsi leurs flottes respectives au renforcement des relations commerciales dans l'intérêt des deux parties.

On peut ajouter à ces mesures : la création d'organismes nationaux de chargeurs et leur regroupement à l'échelle régionale ou sous-régionale; l'octroi de crédits de la part des pays développés à des conditions satisfaisantes pour l'achat de navires et l'assistance technique pour la formation du personnel; l'instauration d'un système de consultations entre conférences et chargeurs et l'application d'un code de conduite des conférences. En fait, il s'agit de trouver les meilleurs voies et moyens pour rétablir la justice et l'équité dans les relations internationales.

Le transport maritime, qui doit être un instrument efficace de développement des relations commerciales, peut, si les conditions sont créées, permettre aux pays en voie de développement de gagner et d'économiser des devises, de réduire le coût de leurs marchandises et d'acquérir une indépendance relative dans le domaine des transports.

La République de Guinée, consciente de l'importance du sujet, s'est toujours prononcée pour une solidarité véritable des pays en développement, grâce à une intégration économique régionale ou sous-régionale sur des bases authentiquement africaines. La Conférence intergouvernementale guinéo-libérienne de juillet 1973 constitue une manifestation éclatante de coopération.

Au niveau de notre pays a déjà été mise sur pied une entreprise spécialisée dans les transports maritimes qui, avec les grands projets miniers, est appelée à jouer un rôle déterminant dans les relations commerciales de notre pays avec le reste du monde.

Le problème général du sous-développement n'est pas seulement d'ordre purement économique, c'est-à-dire pouvant s'exprimer uniquement de façon quantitative en revenu par tête d'habitant, mais il est lié également à l'immense retard technologique des pays en voie de développement. Cet énorme retard, particulièrement dans le domaine de la science et de la technique, est une conséquence de la domination coloniale et impérialiste qu'ont subie ces peuples

M. Cissiko (Guinée)

durant des siècles. Le Président Ahmed Sékou Touré a dit à cet égard :

"On oublie qu'une longue et dévastatrice occupation coloniale ou semi-coloniale de la presque totalité des continents asiatique et africain avait créé dans le monde un inégal développement, un tragique déséquilibre dans le domaine de la science, de la technique et de l'économie entre, d'une part, l'Europe et l'Amérique du Nord et, d'autre part, l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique au détriment de celles-ci. L'on sait qu'au terme de l'épreuve que l'impérialisme colonialiste a fait subir à la plupart des nations d'Asie et d'Afrique, le niveau technologique et les forces productives de celles-ci représentent actuellement dans leur ensemble à peine le vingtième de ce qu'ils sont dans les Etats impérialistes..."

C'est conscients de cette situation qui a caractérisé une phase de leur histoire que les pays en voie de développement, ne voulant plus être simples objets de l'histoire, aspirent légitimement, comme nous le disions plus haut, à joindre les pays industrialisés dans le domaine de la science et de la technique, et cela, en vue de contribuer pleinement au progrès scientifique par le génie créateur de leurs peuples.

Nous pensons que l'accès des pays en voie de développement à la science et à la technologie modernes ne peut se faire que par la voie de la coopération internationale. Cette coopération internationale comporte nécessairement de multiples aspects. Elle peut se concrétiser aux niveaux suivants : formation et qualification scientifique et technique dans des universités, centres de formation et instituts de recherches scientifiques des pays industrialisés; assistance technique par l'envoi d'experts étrangers dans les pays en voie de développement; implantation de la technique moderne sous forme d'équipements modernes dans les usines et laboratoires de recherches scientifiques pouvant donner une impulsion au développement de la technique et à la recherche scientifique; octroi de licences et de brevets d'invention par les pays industrialisés aux pays en voie de développement à des conditions avantageuses; participation constante d'experts de pays en voie de développement à des colloques, conférences et séminaires scientifiques internationaux ou nationaux organisés par les pays développés; vulgarisation et large diffusion des connaissances scientifiques, en réexaminant particulièrement la question des droits d'auteur à cet égard.

M. Cissoko (Guinée)

Chacun de ces aspects soulève cependant pour nos pays des problèmes très sérieux auxquels cette Assemblée devra trouver des solutions adéquates.

En effet, il est vrai que depuis plus d'une décennie, un grand effort a été fourni dans le domaine de la formation et de la qualification scientifique, tant par les organismes internationaux qu'à travers les accords bilatéraux. Cependant, nous sommes obligés de dénoncer une fois de plus un fait bien connu de tous, c'est-à-dire l'exode des cerveaux. C'est effectivement par cet exode que les pays industrialisés impérialistes nous prennent nos cadres qu'ils ont eux-mêmes contribué à former ainsi que ceux qui ont été formés chez nous.

En ce qui concerne l'assistance technique, la position de la République de Guinée est clairement exprimée par le Président Ahmed Sékou Touré en ces termes :

"En prétendant nous aider à combler notre retard dans le domaine technique, l'impérialisme fixe encore un prix plus exorbitant : il transforme tout simplement sa prétendue assistance technique en une arme de subversion, de corruption, aux fins de domination néo-coloniale. Les experts qu'il nous envoie sont considérés comme des fonctionnaires du pays hôte et ont accès, dans l'exercice de leurs fonctions officielles, à des documents importants. Et ces experts transforment cette prérogative en moyens efficaces au service de l'impérialisme, utilisant aux mêmes fins la faculté qu'ils ont d'entrer en contact avec les fonctionnaires nationaux pour les corrompre et les attirer dans le camp des mercenaires de l'impérialisme. Les fonds que l'impérialisme prétend mettre à notre disposition pour assurer cette 'assistance technique', fonds entièrement gérés par lui, sont notamment consacrés à la satisfaction des besoins des agents qu'il nous envoie mais qui sont essentiellement à son service. C'est seulement une infime partie, dans le meilleur des cas, qui est utilisée à l'équipement nécessaire. Le contrat n'est donc jamais respecté en fait..."

Ce phénomène, bien loin de favoriser le développement technique et scientifique dans les pays en voie de développement et de réduire l'écart existant entre ceux-ci et les pays industrialisés, tend plutôt à vicier, à dénaturer l'esprit d'entraide sincère devant présider à la coopération internationale, donc à élargir davantage cet écart.

M. Cissoko (Guinée)

C'est compte tenu de l'ensemble de ces problèmes qui se posent à nous, et cela malgré la bonne volonté et le sincère dévouement de bon nombre de pays industrialisés dans leur aide à nos pays, que nous recommandons la mise en oeuvre et l'adoption d'un règlement international qui, dans son esprit, puisse favoriser l'accès de nos pays à la technologie moderne sous les multiples aspects que nous venons d'évoquer, ainsi que la démocratisation même de la science et de la technique, c'est-à-dire leur mise effective à la portée des peuples et des mains laborieuses du monde entier.

Depuis un certain temps, le système monétaire international fondé sur les accords de Bretton-Woods traverse une crise profonde qui a atteint son paroxysme après les événements suivants : la décision de rendre le dollar inconvertible; les deux dévaluations du dollar; l'accord sur le réalignement des monnaies et le flottement actuel de la quasi-totalité des monnaies des pays occidentaux.

Tous ces changements ont apporté des bouleversements profonds sur les marchés de change internationaux.

Les différentes dévaluations, selon les estimations des organismes compétents de la CNUCED, ont réduit, en 1971, le pouvoir d'achat des réserves monétaires du tiers monde d'un demi-milliard de dollars.

Dans le domaine commercial, ces dévaluations ont diminué les possibilités de placement des produits d'exportation des pays en développement. En effet, les produits de ces pays, surtout les produits semi-manufacturés, ne peuvent pas subir la concurrence des produits des grands pays à monnaie dévaluée.

Par ailleurs, la réévaluation des monnaies de certains grands pays a renchéri les importations des pays en développement et alourdi le fardeau de la dette extérieure.

Le flottement généralisé des monnaies ces temps derniers a rendu impossible tout calcul économique sérieux.

La spéculation a amplifié les mouvements internationaux de capitaux flottants, détourné des masses importantes de capitaux de leur destination habituelle, réduit sensiblement les possibilités d'emprunt des pays en développement, renchéri les taux d'intérêt et aggravé les conditions du crédit international.

Devant ce désordre économique et financier, les pays en développement ont tenu diverses conférences en vue de dégager les moyens efficaces de protection de leurs économies. C'est ainsi qu'après la troisième CNUCED tenue à Santiago du Chili, les pays africains se sont rencontrés successivement à Addis-Abeba et à Abidjan en conférence ministérielle sur le commerce, le développement et la monnaie; à Lusaka en conférence de la Banque africaine de développement, à Nairobi en conférence du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

En ce qui concerne la Guinée, sa position se fonde sur l'idée que, seule, l'unité préalable des pays du tiers monde est susceptible d'assurer une protection efficace de leurs économies nationales contre les perturbations et l'exploitation des économies capitalistes.

Sur le plan monétaire, la Guinée préconise le détachement de toutes les monnaies africaines des monnaies des pays impérialistes et milite pour la création d'une zone monétaire spécifiquement africaine.

Face à la réforme du système monétaire international, la Guinée, à l'instar des autres pays africains membres du Fonds monétaire international, déplore la situation actuelle du flottement généralisé des monnaies et souhaite vivement le retour à un système de parité fixe.

En ce qui concerne l'administration du Fonds monétaire international, notre pays souhaite une participation plus accrue des pays en développement au Conseil d'administration. Quant à la répartition des ressources du Fonds, il préconise qu'elle se fasse sur une base plus équitable, permettant aux pays en développement d'obtenir une part plus substantielle.

M. Cissoko (Guinée)

La Guinée, avec les autres pays africains, a demandé que la création des nouveaux droits de tirage spéciaux soit directement liée au développement économique.

Sur le plan de l'aide au développement, notre délégation a mis un accent tout particulier sur le caractère complémentaire de cette aide, qui ne doit en aucune façon empêcher les efforts à entreprendre au niveau de chaque Etat. En cela, elle a fait valoir qu'il faut d'abord compter sur ses propres forces et, après, compter sur l'aide extérieure, qui ne doit être qu'un appoint. Elle estime que les pays en développement ne doivent pas se cantonner dans leur attitude passive consistant à attendre que les pays développés acceptent de leur débloquer un pourcentage déterminé de leur produit national brut. Elle pense que les pays en développement doivent maintenant passer à l'action qui, pour aboutir, doit nécessairement reposer sur leur union.

Des considérations qui précèdent se dégage l'absolue nécessité de renforcer le rôle de notre Organisation et de ses institutions connexes si nous voulons assumer avec esprit de responsabilité les exigences historiques qui s'imposent à la communauté internationale. Nous voulons faire constater que les problèmes qui nous préoccupent présentement ont été soulevés, depuis bien des années, par les porte-parole de notre gouvernement à la tribune des Nations Unies. Selon mon gouvernement, il s'agit de rendre notre Organisation plus dynamique et plus opérationnelle, par une adaptation de sa structure, de son mode de fonctionnement et de ses méthodes d'action, aux impératifs de l'heure et ce, pour permettre une participation égalitaire de tous les Etats à la solution des problèmes brûlants auxquels nous devons faire face, répondant ainsi aux espoirs que les forces éprises de justice, de paix et de progrès placent en elle. Comme le déclarait le camarade président Ahmed Sékou Touré, lors de la récente visite en Guinée du Secrétaire général de notre Organisation :

"L'Organisation des Nations Unies doit être profondément restructurée. En particulier, le fameux droit de veto qui, de façon flagrante, est anti-démocratique et même oppressif, doit être supprimé. Tous les règlements régissant notre Organisation doivent aller dans le sens de la défense du droit des peuples et des nations, grandes ou petites, car pour nous, la grandeur d'une nation ne se mesure pas à l'importance numérique de sa population ou à sa

M. Walding (Nouvelle-Zélande)

Mais de simples discours ne résoudre rien. Admettons aussi que, même si cette session peut constituer un démarrage, les attitudes nouvelles que, je l'espère, elle déterminera, devront, pour avoir une valeur quelconque, s'étendre à d'autres organisations.

C'est, moralement, humanitairement, un devoir d'aider les pauvres à sortir de la pauvreté; mais c'est aussi dans l'intérêt de chacun. Plus il y a de marchés avantageux, plus grandes sont les perspectives d'échange, donc de progrès économique universel; plus ce progrès est rapide, plus tôt disparaîtra la nécessité d'assistance directe; plus tôt nous parviendrons à une répartition plus juste de la richesse entre les nations, plus sûrement nous éviterons le danger d'un affrontement économique et militaire.

Cette session extraordinaire est, sinon le résultat, du moins un aspect d'un bouleversement économique sans précédent. Depuis la deuxième guerre mondiale, il n'y a pas eu de crise comparable. A moins que de nouvelles mesures énergiques ne soient arrêtées et mises en oeuvre, nous connaissons de nouveau la pénurie alimentaire et même la famine, et les devises resteront instables. Pourtant, jusqu'ici, aucune crise n'a eu des effets aussi généralisés que celle du pétrole.

Il s'est d'abord agi d'un problème de ravitaillement; mais nous semblons avoir passé ce cap. La pénurie, l'augmentation des prix, ont eu leurs conséquences logiques : la demande n'est plus aussi grande qu'on ne s'y attendait. Le fond du problème, maintenant, est la question des prix plutôt que celle du ravitaillement. Les effets des prix actuels sont sérieux pour tous les pays importateurs de pétrole, mais pour certains, ils sont désastreux. Pour les pays qui ont besoin d'une situation monétaire internationale stable et d'une économie en croissance - à mon avis, tous les Etats sont dans ce cas - les conséquences de l'augmentation des prix du pétrole, à moins d'une gestion très prudente, risquent d'avoir les pires résultats : crise des devises, protectionnisme de l'échange, pénurie d'engrais, donc diminution de la production alimentaire. En fait, c'est la recette idéale pour la récession et la disette.

M. Walding (Nouvelle-Zélande)

Heureusement, les pays producteurs de pétrole comprennent fort bien, me semble-t-il, les conséquences possibles de leurs actes, ce qui n'a rien de surprenant : une récession mondiale ne leur rapporterait rien et susciterait sur le plan politique un profond mécontentement. Leurs industries d'exportation non pétrolières en souffriraient. Un effondrement du système monétaire mondial réduirait à néant une bonne part des bénéfices qu'ils retirent des prix plus élevés du pétrole. Certes, nul ne songerait à reprocher aux pays producteurs de pétrole d'augmenter les revenus qu'ils tirent de leurs propres ressources; mais j'espère que nous pourrions bientôt établir un taux nouveau équitable et stable des prix du pétrole qui tienne compte des autres intérêts dont j'ai parlé.

Tels sont les problèmes qu'ont créés les événements des derniers mois. Je voudrais cependant parler de trois choses qui me semblent des avantages : tout d'abord, le grand public, dans les pays développés, commence à comprendre à quel point les économies dans le monde sont interdépendantes. Voilà trop longtemps que le monde développé en faisait abstraction. Les producteurs de pétrole et les autres producteurs doivent se rendre compte qu'ils ne sauraient eux-mêmes prospérer si les autres sont mis au pied du mur; de la même façon, par contre, les pays développés, traditionnellement riches, doivent comprendre qu'ils ne peuvent partir du principe que leur prospérité est à l'abri tandis que deux tiers de la population mondiale ont les poches ou, pire encore, l'estomac, vides.

Le deuxième avantage est lié au premier : il y a trop longtemps que les peuples des pays développés trouvent normal de disposer en abondance de matières premières à bas prix, et notamment de l'énergie, qui sont si souvent difficiles ou impossibles à obtenir dans les pays en voie de développement. On s'est attaché aux gains à court terme, à la commodité immédiate, sans réfléchir suffisamment à l'avenir. Je crois que les récents événements ont contribué à modifier cette attitude irréfléchie : ils ont fait comprendre au consommateur que le pétrole n'existe pas en quantité illimitée et qu'il peut ne pas être bon marché.

A mon avis, c'est une leçon dont les effets dépassent la question du pétrole; elle vaut pour toutes les matières premières qui, une fois épuisées, ne pourront être remplacées, comme le cuivre, le phosphate, le fer, le charbon, etc.

M. Walding (Nouvelle-Zélande)

Troisième avantage : plusieurs pays en voie de développement, dans trois continents, ont cessé d'être pauvres. En fait, si l'on considère le revenu par tête, ils sont plus riches, beaucoup plus riches parfois, que la plupart ou même que l'ensemble des pays développés. Il est difficile de faire des évaluations précises, mais on peut concevoir qu'à la fin de la présente décennie la majorité des réserves mondiales en devises sera entre les mains des pays producteurs de pétrole; en d'autres termes, il y aura eu une redistribution radicale de la richesse mondiale. Cela signifie aussi que d'autres auront la responsabilité d'aider les déshérités de ce monde. De l'avis de mon gouvernement, l'assistance incombe à tous les pays riches, quels qu'ils soient, et quelle que soit la source de leur richesse.

Peu de temps après avoir pris le pouvoir il y a 18 mois, mon gouvernement a annoncé son intention de s'efforcer d'atteindre en trois ans l'objectif de 0,7 p. 100 du produit national brut consacré à l'assistance officielle au développement et de 1 p. 100 du produit national brut pour transfert aux pays en voie de développement. A l'époque, la Nouvelle-Zélande jouissait, pour la première fois depuis bien des années, d'un surplus considérable de la balance des paiements. Aujourd'hui, la situation financière est bien différente; nous nous attendions cette année à un déficit, même avant la crise du pétrole; mais à la suite de l'augmentation spectaculaire du prix du pétrole, le déficit sera deux fois plus grand que nous ne l'avions craint. Toutefois, en dépit de ces difficultés, la Nouvelle-Zélande est résolue à continuer d'augmenter considérablement ses contributions à l'assistance afin que les pourcentages fixés ne diminuent pas.

Cependant, les bénéfices en devises étrangères de l'aide accordée par la Nouvelle-Zélande et d'autres pays développés seront pratiquement réduits à zéro cette année du fait de l'augmentation des prix du pétrole. En même temps, les pays producteurs de pétrole connaîtront un afflux de fonds, auront plus d'argent, dans certains cas, qu'ils ne pourront utilement investir dans leurs propres territoires. En conséquence, les pays producteurs de pétrole assument à mon avis la responsabilité particulière de veiller à ce que leur bonne fortune ne soit pas au détriment d'autres pays en voie de développement, ce qui pourrait s'avérer désastreux.

M. Walding (Nouvelle-Zélande)

Mon gouvernement est heureux que le Shah d'Iran ait proposé d'accorder des sommes considérables à l'assistance aux pays en voie de développement par le truchement d'institutions financières internationales et que certains pays producteurs de pétrole soient convenus, dit-on, de créer un fonds spécial dans le même but. Nous sommes certains que les pays en voie de développement accueilleront avec autant de joie un effort aussi résolu de la part d'autres pays producteurs de pétrole, agissant de concert ou à titre individuel, en vue de minimiser les conséquences de la hausse des prix du pétrole sur leurs économies. Mon gouvernement est d'avis que cela devrait se faire sans discrimination d'aucune sorte. Tous les pays qui ont besoin d'aide devraient en obtenir. Mon gouvernement ne doute pas que les pays développés qui sont en mesure de le faire contribueront eux aussi à cet effort.

Cette session extraordinaire n'a pas été convoquée uniquement ou spécialement pour parler du pétrole. Il s'agit des problèmes concernant les matières premières et le développement. Mon gouvernement n'est pas en faveur d'une action unilatérale énergétique de la part des pays producteurs. Mais que cela soit souhaitable ou non, les pays doivent se demander s'il est possible d'utiliser l'expérience du pétrole en ce qui concerne les autres produits. Les pays en voie de développement, notamment, doivent se demander si le café, l'étain, le caoutchouc ou les bananes ne pourraient pas aussi se voir taxés d'une surcharge, payable au pays producteur et dépassant de plusieurs centaines de pour cent le coût réel de production.

Je ne connais pas la réponse en ce qui concerne toutes ces marchandises, mais, je sais qu'il serait extrêmement difficile, sinon impossible, d'y parvenir en ce qui concerne les principales matières que mon pays produit et dont il dépend, à savoir la viande, la laine et les produits laitiers. Ces produits ont été très vulnérables au jeu des forces du marché, et, au cours de la dernière décennie, il y a eu de nombreuses occasions où l'une d'entre elles ou plusieurs ont, en fait, flanché. J'ai le sentiment que des produits qui pourraient être traités comme le pétrole sont très peu nombreux, en admettant qu'il en existe.

Mais cela ne signifie pas que des améliorations ne soient pas possibles. Mon gouvernement a, depuis de longues années, appuyé constamment les efforts déployés pour améliorer le marketing des matières premières, et nous les appuyons maintenant. Il y a eu de nombreuses tentatives, mais elles ont trop souvent échoué parce que, lorsque le produit est en excédent, le désir de l'avantage national dépasse l'esprit de la coopération internationale. Et là, les producteurs de pétrole et d'autres produits non périssables ont un avantage. Ils peuvent empêcher l'existence d'un excédent en arrêtant le robinet ou en fermant la mine. Les produits agricoles ne peuvent rester dans le sol jusqu'à ce que leur valeur augmente.

Mais même pour les produits périssables, la coopération est la base du succès - mais j'entends la pleine coopération. La Nouvelle-Zélande n'est pas en faveur de cartels d'exportation travaillant uniquement pour leur propre avantage.

Nous croyons que les producteurs et les consommateurs doivent coopérer en toute justice si l'on veut obtenir justice pour tous. La Nouvelle-Zélande adhère à de nombreux accords internationaux visant à régulariser le marketing des matières premières. Ces accords groupent les pays d'exportation aussi bien que les pays d'importation. En effet, ce genre de coopération doit comprendre trois éléments principaux. Elle implique la coopération entre les producteurs pour veiller à ce que la production soit gérée de façon à ne pas excéder la demande à des prix qui soient raisonnables pour le producteur. Elle implique la coopération des pays d'importation en n'imposant pas de barrières excessives à l'entrée sur leur marché, et elle implique la coopération entre les pays producteurs et importateurs quant à l'établissement d'une gamme de prix juste et l'élimination de tous les problèmes qui pourraient se poser.

Elle implique aussi une attitude de compréhension à l'égard d'une des questions qui nous préoccupe depuis quelque temps : la souveraineté sur les ressources naturelles. Mon gouvernement est persuadé que chaque pays a le droit de contrôler ses propres ressources naturelles, et que tout partage de ce contrôle avec des sociétés multinationales ou tout autre organe pouvant mieux répondre à des facteurs autres que l'intérêt national devrait se faire volontairement et seulement après un examen très attentif, et qu'il est inacceptable s'il est imposé de l'extérieur. Mais, dans l'exercice responsable de ce droit de contrôle national, certaines limitations doivent être acceptées. Les ressources naturelles sont trop précieuses, trop essentielles pour le bien-être du monde dans son ensemble pour qu'un pays puisse faire tout ce qu'il veut sans se préoccuper aucunement de l'intérêt international.

Il nous faut donc là une coopération fondamentale : coopération dans la gestion des ressources naturelles.

Il y a trois autres éléments dont je voudrais parler. L'un est une observation, l'autre est à l'appui d'une initiative constructive, et le troisième est une déclaration d'intention.

L'observation que je veux faire concerne l'établissement possible d'un rapport entre les prix des matières premières et les prix des produits manufacturés.

La Nouvelle-Zélande, comme les pays en voie de développement, souffre d'une inflation importée et de la fluctuation et du déclin des termes de l'échange qui ont été inévitables pour les pays qui exportent les matières premières et importent les produits manufacturés. Mon gouvernement est bien placé pour comprendre les résultats néfastes de ce processus et est pleinement en faveur de l'objectif visant à stabiliser et à améliorer les termes de l'échange pour les pays exportateurs de matières premières. Je suis certain qu'un index historique des faits pourrait être établi, et un document du Secrétariat nous en montre d'ailleurs le chemin. Mais je doute fort qu'un index d'ensemble des termes de l'échange puisse être imposé à tout le commerce international sur une base globale. Ce ne serait tout simplement pas pratique. Je pense qu'il serait plus pratique, et par conséquent plus avantageux, d'examiner cette idée sur une base plus limitée. On pourrait, par exemple, envisager l'inclusion de conditions de termes de l'échange dans des accords bilatéraux ou régionaux, et ces conditions pourraient s'appliquer uniquement à certains produits, plutôt que de s'efforcer de couvrir les myriades de produits qui entrent dans le commerce. C'est dans ce sens qu'il serait peut-être bon d'agir.

La proposition que je voudrais appuyer est celle qui vise à créer un fonds mondial d'engrais chimiques, qui a été approuvée récemment par la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. J'appuie cette proposition parce que mon gouvernement estime que ce dont nous avons particulièrement besoin à cette session extraordinaire, ce sont des idées nouvelles, non pas de nouvelles institutions ou de nouvelles structures, qui ne serviront qu'à accroître la bureaucratie internationale qui n'est déjà que trop compliquée. Le cadre existant doit pouvoir servir. Ce dont nous avons besoin, ce sont des idées nouvelles.

Il y a deux produits fondamentaux - les aliments et l'énergie - et nous devons veiller à ce que des quantités adéquates de ces deux produits soient accessibles pour tous à des prix équitables. Et des deux, les aliments sont les plus importants, car sans aliments, l'homme n'a pas d'énergie. La disponibilité de produits alimentaires dépend essentiellement du niveau de la production agricole. L'agriculture est un processus complexe qui exige de nombreuses contributions - naturelles, chimiques, mécaniques, animales, végétales et humaines - et tout

nk/12

A/PV.2211
- 54/55 -

M. Walding (Nouvelle-Zélande)

cela sera certainement examiné plus tard cette année, à la Conférence alimentaire mondiale. L'un des facteurs sur lesquels la Conférence concentrera vraisemblablement son attention sera probablement les engrais chimiques, et c'est sur cela que porte la proposition.

M. Walding (Nouvelle-Zélande)

Les engrais au nitrogène, qui sont tirés du pétrole, manquent actuellement et sont très chers. Je crois qu'à la lumière de l'interdépendance globale des responsabilités dont j'ai parlé plus haut, il faudrait chercher à faire en sorte que ces engrais soient disponibles à des prix raisonnables, et ce dans les lieux où on en a le plus besoin, c'est-à-dire dans les lieux où on produit de la nourriture pour ceux qui en manquent. En d'autres termes, il s'agit des pays en voie de développement, et c'est à eux que je songe avant tout. Ces pays devraient avoir la priorité de l'accès aux engrais dont ils ont besoin, et ce à des prix qu'ils puissent payer. Mais ce concept devrait s'étendre aussi aux engrais pour toutes les productions de produits alimentaires. C'est une idée qui a été avancée par le Premier Ministre du Sri Lanka lors de la réunion de la CEAE0 qui vient de prendre fin, idée qui est incluse dans une résolution de ladite commission. Mon gouvernement ne l'a pas encore étudiée de manière détaillée. Mais il y a plusieurs manières de la mettre en œuvre. Par exemple, on peut songer à un subside direct pour les engrais utilisés pour la production d'aliments, subside dont la source manifeste peut se trouver dans les revenus accrus du pétrole. Ou encore, on peut songer à un abaissement du prix du pétrole utilisé pour la production d'engrais. Je crois que l'une ou l'autre de ces méthodes serait plus simple et plus facile à appliquer qu'un système de fixation des prix aux trois quarts ou aux deux tiers pour l'ensemble du pétrole, et en outre elles auraient le mérite de favoriser le secteur vital de la production d'aliments. Nous sommes reconnaissants au Premier Ministre du Sri Lanka pour cette proposition constructive et réfléchie, qui devrait être très sérieusement étudiée.

Je voudrais enfin faire une déclaration d'intention au nom de mon gouvernement. Cette déclaration intéresse le transfert technologique, comme elle intéresse aussi les produits alimentaires. Mon pays a l'avantage d'être parmi les plus efficaces producteurs mondiaux d'aliments riches en protéines. Nos méthodes ont été développées par l'application de la science ainsi que par un labeur intensif sur une terre largement vierge. Elles incluent la science des sols, la gestion des **pâturages** et l'élevage des animaux. Elles dépendent d'une technologie hautement développée. Ce que je voudrais donc déclarer, c'est que la Nouvelle-Zélande est prête et disposée à transférer ses connaissances technologiques. Nous le faisons

M. Walding (Nouvelle-Zélande)

déjà pour de nombreux pays au titre de notre programme d'aide. Nous le faisons en outre dans d'autres pays encore sur une base commerciale. Nos ressources humaines et financières sont déjà largement engagées, particulièrement dans le Pacifique sud et le Sud-Est asiatique, qui sont nos voisins les plus proches; mais nous accueillons avec plaisir les demandes de renseignements en provenance d'autres pays en voie de développement, et je voudrais les assurer que la Nouvelle-Zélande fera tout son possible pour les aider à adapter notre technologie à leurs besoins, s'ils le désirent.

Ces suggestions ne sont qu'une modeste illustration de la volonté de la Nouvelle-Zélande de coopérer dans toute la mesure du possible à réduire le fossé entre riches et pauvres. Je pense que tous les pays devraient étudier attentivement le genre de contribution qu'ils sont capables d'offrir, et qu'ils devraient être prêts à s'engager dans une action positive dans les domaines où ils sont en mesure de répondre à des besoins spécifiques. Pour que cette session extraordinaire réussisse, il faut que l'on reconnaisse que tous les pays sont interdépendants, et il faut que l'on recherche dans cette interdépendance les moyens de supprimer les inégalités entre les uns et les autres.

M. MIZUTA (Japon) (parle en japonais; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, ma délégation désire vous exprimer son plus profond respect alors que vous assumez les hautes fonctions de Président de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale après vous être déjà brillamment acquitté, l'an dernier, de celles de Président de la vingt-huitième session ordinaire. Je suis certain que sous votre direction éclairée et impartiale, cette session extraordinaire de l'Assemblée générale parviendra à des résultats fructueux. Ma délégation s'engage à coopérer totalement avec vous dans l'accomplissement de ces hautes et importantes responsabilités.

Je voudrais ensuite rendre hommage à Son Excellence Houari Boumediène, Président du Conseil révolutionnaire de l'Algérie, qui a été l'instigateur de cette réunion extraordinaire. Le Japon a appuyé sa proposition, fidèle en cela à sa politique de coopération avec les Nations Unies et de promotion de la coopération pour le développement international. Mon pays pense de plus qu'étant donné la situation mondiale actuelle, cette session extraordinaire est venue à point.

M. Mizuta (Japon)

Matières premières et développement, qui sont le thème de cette session, sont les problèmes communs à l'humanité tout entière. Alors que nous recherchons des solutions à ces problèmes, je voudrais avant tout que tous les pays, qu'ils soient bien dotés de ressources naturelles ou au contraire qu'ils en manquent, s'adonnent au dialogue et à la coopération et cela d'un point de vue global. J'espère sincèrement que cette session extraordinaire servira de forum pour la recherche d'une solution constructive à ces problèmes "par le dialogue et la coopération".

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, tous nos pays, riches ou pauvres, ont cherché en commun à atteindre une commune prospérité par le développement de leurs économies. Les Nations Unies ont joué un rôle particulièrement significatif dans ces efforts, et elles méritent les plus grands éloges pour la manière dont elles ont su éveiller l'opinion publique mondiale et la convaincre de l'importance de ces questions de développement, avec la deuxième Décennie du développement, les institutions spécialisées jouant par ailleurs le rôle qui leur revient.

Cependant, étant donné les changements radicaux qui se sont produits en matière énergétique depuis l'automne dernier, nous avons toutes raisons de dire que le moment est venu pour l'humanité de mobiliser et d'unir ses efforts afin de parvenir à l'instauration d'une société économique internationale plus stable.

En fait, les expériences que nous venons de vivre nous ont montré à nouveau combien le monde est petit aujourd'hui et combien étroits sont les liens qui l'unissent dans l'interdépendance et l'interaction. Il va sans dire que la situation énergétique est entrée maintenant dans une phase critique et que ses effets directs et indirects s'étendent au monde entier, quelles que soient les différences en matière de développement économique ou dans les systèmes sociaux et économiques. S'il en va ainsi, c'est parce que l'interdépendance économique entre les nations est plus étroite que jamais encore elle ne l'a été dans l'histoire de l'humanité, et qu'aucun pays ne peut vivre à l'écart et se soustraire aux effets des changements radicaux qui interviennent en matière d'énergie.

M. Mizuta (Japon)

La situation actuelle de l'énergie affecte gravement le progrès du développement économique et social des pays en voie de développement et tout particulièrement celui des pays non producteurs de pétrole. On craint que les pays en voie de développement qui ne produisent pas de pétrole n'aient à subir non seulement les conséquences directes qui revêtiraient la forme d'une hausse caractérisée des prix du pétrole, mais les effets indirects qui résulteraient de la stagnation des activités économiques et de l'affaiblissement des possibilités d'échange et d'assistance des pays développés. Aussi longtemps que se produiront ces effets directs et indirects, il n'y aura aucun espoir de réaliser des objectifs de la seconde Décennie des Nations Unies pour le développement ou d'assurer le développement économique et social des pays en voie de développement, ce qui est un élément essentiel à la stabilité du monde.

Le Japon qui dépend grandement d'autres pays pour les ressources subit également profondément les effets découlant de cette situation et l'on peut penser que les activités économiques du Japon se ralentiront. Cette situation se combinant à la stagnation économique d'autres pays industriels aura vraisemblablement des effets graves sur l'économie des pays en voie de développement et particulièrement sur les pays d'Asie. Dans le monde actuel, la coopération fondée sur l'interdépendance, ce qui interdit à un pays de vivre pour lui-même aux dépens des autres apparaît progressivement. Il semble que l'aube d'une ère exigeant une stabilité et une harmonie nouvelles se lève.

Je dois maintenant exposer le point de vue de mon pays sur les problèmes des matières premières et du développement dans le contexte des nouveaux liens internationaux d'interdépendance dont je viens de parler.

La récente modification de la situation de l'énergie nous a fourni l'occasion de procéder à un réexamen fondamental de nos vues en ce qui concerne toute la question des ressources naturelles, y compris des ressources en énergie. Elle a fait comprendre à l'humanité la nécessité de procéder à un réexamen général - non seulement dans l'intérêt de la société actuelle mais dans celui de la société future - des problèmes du développement, de l'approvisionnement, de la consommation et de la conservation des ressources, y compris les ressources

M. Mizuta (Japon)

en énergie. Il est urgent que nous trouvions une solution aux problèmes qui se posent quant à la manière de développer et d'utiliser efficacement les ressources de la terre afin de faire face à la demande rapidement croissante qui résulte de la croissance générale de la population mondiale, de l'amélioration du niveau de vie, ainsi que de hâter le développement économique et social des pays en voie de développement.

Je crois que, dans la solution de ce problème, tous les pays, ceux qui disposent de ressources naturelles ou ceux qui n'en ont pas, devraient assumer une responsabilité collective et s'engager dans un effort collectif conformément à un esprit de "dialogue et de coopération". C'est en partant de ce point de vue que je vais maintenant présenter ce que nous considérons comme les formes désirables d'une coopération internationale pour la solution des problèmes en matière de ressources.

Tout d'abord, nous reconnaissons le droit de tous les pays, y compris des pays en voie de développement, à développer et à utiliser leurs ressources naturelles pour leur développement économique propre et l'amélioration du bien-être de leurs peuples, et ceci en vertu du principe de la souveraineté permanente sur les ressources naturelles.

Le Japon comprend la fièvre des pays en voie de développement lorsqu'il s'agit de la promotion de leur développement économique et de l'amélioration du bien-être de leurs peuples sur la base du développement de leurs ressources naturelles et il se félicite vivement de ces efforts indépendants pour le développement. Le Japon ne mesurera pas la coopération dont il pourra faire bénéficier ces pays dans leurs efforts pour construire leurs nations.

En second lieu, compte tenu des observations que j'ai faites précédemment, je suis convaincu que les pays qui disposent de ressources et ceux qui les utilisent devraient coopérer les uns avec les autres en fonction de leurs moyens. Il est dans le monde des pays qui disposent de ressources abondantes et d'autres qui n'en ont point. Mais tous les pays devraient pouvoir se développer et travailler à leur prospérité car cela seul peut conduire à une paix véritable et à la stabilité du monde. Tous les pays capables de le faire devraient assumer une responsabilité internationale collective et coopérer les uns avec les autres en fonction de leurs possibilités respectives, non seulement pour favoriser leur propre développement, mais également pour favoriser celui des pays moins heureux.

ils devraient contribuer au développement économique et à la paix et la stabilité du monde.

Le Japon, je l'ai déjà dit, ne dispose pas de ressources naturelles abondantes. Toutefois, il dispose de capital et d'une technique avancée et peut contribuer au développement économique du monde, notamment des pays en voie de développement. Mais, du fait des changements récents intervenus dans la situation de l'énergie, la capacité du Japon à ce faire a diminué. On craint que ce déclin ne retarde le développement économique de beaucoup de pays en voie de développement et en particulier des pays d'Asie. De toutes façons, je voudrais faire remarquer que parallèlement au resserrement croissant de l'interdépendance économique du monde, on assiste à un resserrement des liens qui attachent les pays dotés de ressources et ceux qui en sont dépourvus; et tous les pays doivent réaliser que notre monde est un et qu'il faut qu'ils s'efforcent ensemble d'en assurer la prospérité.

En troisième lieu, nous devons examiner sérieusement les moyens d'économiser et de conserver les ressources limitées de la terre dans l'intérêt des générations futures. Il est inévitable que la demande en énergie du monde, y compris les pays en voie de développement, continuera de s'accroître. Il faut donc que nous trouvions une méthode nouvelle de coopération internationale pour explorer des sources d'énergie de rechange et mettre au point des systèmes destinés à économiser l'énergie.

Parlant des ressources limitées de la terre, je crois que nous ne devrions pas limiter nos discussions au possible épuisement des ressources connues mais essayer de parvenir à une approche intégrée, qui prenne en considération des facteurs tels que le développement ultérieur de la science et de la technique, la

croissance économique et celle de la population, ainsi que des restrictions qui seront imposées par l'environnement. Il existe tout un domaine favorable à l'innovation technique telle que la technique d'exploitation des ressources, y compris des ressources des fonds marins, la technique de l'utilisation efficace et de l'économie de ces ressources, y compris leur réutilisation, et la technique de développement de ressources de rechange. A mon avis, il n'est pas bon d'insister uniquement sur l'épuisement des ressources. A cet égard, il faut relever que de nombreux délégués participant à la troisième session de la du Comité des Nations Unies sur les ressources naturelles tenue à New Delhi en février de l'année dernière ont exprimé des opinions négatives sur le concept de "limite à la croissance" et appuyé en revanche l'idée selon laquelle les ressources de la terre devraient être développées grâce à la coopération internationale et utilisées pour le développement de l'économie mondiale. Notre préoccupation vient du fait qu'il n'existe aucune coopération suffisante pour hâter le développement des ressources sur une base internationale encore que cela soit techniquement et économiquement réalisable. C'est pourquoi je demande que le rôle des Nations Unies dans le domaine du développement soit renforcé de manière à ce qu'elles puissent jouer un rôle positif dans la solution des problèmes de ce genre.

M. Mizuta (Japon)

Pour la réalisation des buts précédemment mentionnés, je pense que les Nations Unies devraient s'attribuer deux fonctions principales : premièrement permettre une meilleure analyse et une meilleure diffusion des informations sur les ressources, y compris tout particulièrement la situation de l'offre et de la demande dans le monde; deuxièmement, augmenter efficacement l'assistance technique en vue de la diffusion des connaissances scientifiques et technologiques nécessaires dans le but d'aider les pays en voie de développement les moins favorisés à exploiter leurs ressources inutilisées et de faciliter la conservation et le développement accru des ressources dans les pays qui disposent de telles ressources.

Compte tenu de ces considérations, la délégation du Japon voudrait soumettre les cinq suggestions concrètes suivantes :

Premièrement, il faudrait procéder à une étude quant à la possibilité de créer un centre des Nations Unies pour les informations concernant les ressources naturelles afin d'analyser et de diffuser les données concernant les ressources

Deuxièmement, le Fonds de roulement des Nations Unies en matière d'exploration des ressources naturelles devrait entrer en fonction d'ici peu. Le Japon est disposé à verser une contribution de 1,5 million dollars à ce fonds au cours de l'exercice fiscal 1974 et a l'intention de verser une contribution aussi large que possible au cours des années à venir, compte tenu de la marche des travaux du Fonds. J'espère sincèrement que tous les pays apporteront une contribution positive au Fonds et que des organisations internationales - en particulier le PNUD et la Banque mondiale - offriront leur coopération dans ce domaine.

Troisièmement, l'Université des Nations Unies, créée récemment par l'Assemblée générale, devrait procéder à une recherche fondamentale à long terme sur les ressources en mettant l'accent sur le problème de l'énergie.

Quatrièmement, le Japon voudrait se faire l'hôte de la quatrième session du Comité de l'ECOSOC sur les ressources naturelles à Tokyo, à une date appropriée l'année prochaine, dans le cadre de sa coopération avec les Nations Unies en matière du développement des ressources naturelles.

M. Mizuta (Japon)

Cinquièmement, la création d'un groupe consultatif des Nations Unies composé de personnalités éminentes pour les questions concernant les ressources devrait être envisagée.

Les membres de ce groupe devraient être choisis parmi des personnalités éminentes sur le plan international et on devrait lui confier la tâche de suggérer aux Nations Unies la forme de coopération internationale souhaitable au sujet des ressources et les directives devant inspirer cette coopération. Les membres de ce groupe agiraient à titre individuel, indépendamment des positions de leur propre pays et en ayant une vision globale et à long terme des choses.

Je voudrais maintenant parler du problème de l'aide au développement dans le contexte des nouvelles relations internationales de coopération.

Tout d'abord, je voudrais dire que je suis convaincu que les pays industrialisés, reconnaissant l'interdépendance de l'économie mondiale, devraient améliorer leur aide officielle au développement tant d'un point de vue quantitatif que d'un point de vue qualitatif. La proportion du volume total d'aide par rapport au produit national brut des pays donateurs a eu tendance à diminuer au cours de ces dernières années. On évoque même la possibilité que le volume de l'assistance des pays industrialisés se stabilise, voire diminue à la suite des modifications récemment intervenues en matière d'énergie. Mais c'est maintenant qu'il convient de reconnaître la valeur réelle de l'aide au développement.

Je voudrais souligner ici les effets de la situation économique mondiale actuelle sur les efforts de développement des pays en voie de développement ainsi que la nécessité qu'il y a de prendre des mesures en vue d'y faire face.

On estime que les frais supplémentaires, directs ou indirects, que risquent les pays en voie de développement à la suite de l'augmentation du prix du pétrole brut, s'élèveront à environ 15 000 millions de dollars en 1974, soit deux fois plus que l'aide officielle en faveur du développement en 1972.

Si l'on veut que la société internationale dans son ensemble fasse face à cette situation, il faudra que nous procédions à un réexamen du système de coopération internationale pour l'assistance tel qu'il a été utilisé jusqu'à présent.

M. Mizuta (Japon)

En deuxième lieu, j'estime que dans les nouvelles relations fondées sur la coopération internationale, tous les pays capables de fournir une aide au développement devraient l'offrir aux pays qui en ont besoin de la façon la plus urgente. Dans ce cas, il faudrait prêter une attention toute particulière aux pays en voie de développement - et particulièrement ceux qui sont le moins développés - qui connaissent de grandes difficultés pour réaliser le développement économique en raison du caractère insuffisant de leurs bases économiques et des effets de la situation actuelle en matière d'énergie.

A cet égard, le Japon se félicite de l'attitude coopérative des pays producteurs de pétrole telle qu'elle s'est manifestée, par exemple, dans l'initiative positive prise par sa majesté impériale le Shahanshah d'Iran. Puis est venue la proposition en vue de la création d'un "Fonds mondial", annoncée par la Commission de la communauté européenne et la proposition d'un "Fonds mondial des engrais" avancée par Mme Bandaranaike, premier ministre du Sri Lanka, à la trentième session de la CEAEO qui s'est tenue récemment à Colombo. Le Japon estime que ces propositions devraient être examinées d'un point de vue global par les organes internationaux intéressés, et ce aussitôt que possible. Lorsqu'on aura établi un plan acceptable au niveau international, sur la base de la coopération entre les pays capables d'apporter une aide, le Japon offrira sa pleine coopération.

En troisième lieu, je voudrais rappeler à l'Assemblée générale que le Japon a souffert de la situation actuelle en matière d'énergie plus qu'aucun autre pays industrialisé. Mais le Japon, conscient de ses responsabilités internationales en tant que nation industrialisée et en raison de son sens de la solidarité internationale, contribuera le plus possible, dans la limite de ses possibilités, à la recherche de la solution des divers problèmes que connaissent les pays en voie de développement et que connaît l'économie mondiale dans son ensemble, en offrant une coopération internationale active en matière de commerce, d'assistance et de devises.

M. Mizuta (Japon)

Le Japon, qui n'a que de faibles ressources naturelles, a dû importer une technologie étrangère et s'est efforcé en même temps de développer une technologie qui lui soit propre grâce à ses propres efforts, par un processus de modernisation qui s'est déroulé au cours des 100 dernières années. Le résultat est que le Japon a formé de nombreuses personnes hautement qualifiées en matière de technique industrielle. Je suis sûr que l'une des façons dont le Japon peut contribuer à la prospérité du monde réside dans la coopération technique. C'est pourquoi le Japon a l'intention d'augmenter sa coopération technique avec les pays en voie de développement, y compris les pays producteurs de pétrole, conformément à leurs besoins et à leurs vœux.

Le Japon fait reposer son existence nationale sur le commerce, dans le cadre de l'économie du monde en voie de développement, et en s'inspirant des principes de non-discrimination, de multilatéralisme et d'un commerce international plus libre. Le Japon est donc convaincu qu'étant donné la situation actuelle de l'économie dans le monde, la liberté des échanges doit être maintenue et développée. Ayant reconnu l'importance des négociations multilatérales sur le commerce, le Japon a réussi à obtenir un accord au sujet de la déclaration de Tokyo du GATT.

Il est cependant possible qu'à la suite de la crise actuelle de l'énergie, un grand nombre de pays souffrent de difficultés dans leur balance de paiements et d'un ralentissement de leur économie.

Si, en raison de ces difficultés, le protectionnisme reprenait le dessus, les résultats obtenus jusqu'à présent à la suite de grands efforts par un grand nombre de pays, dont le Japon, afin de réaliser progressivement le commerce international seraient réduits à néant.

Le Japon a donc l'intention de poursuivre ses efforts, malgré les difficultés actuelles, en vue de favoriser des progrès importants dans le domaine de la libéralisation des échanges grâce à des négociations commerciales multilatérales, et il désire lancer un appel pressant aux autres pays pour qu'ils fassent les mêmes efforts. Le Japon estime que ces efforts contribueront au développement économique des pays en voie de développement et que les négociations devraient être menées conformément à l'esprit de la Déclaration de Tokyo, prêtant toute l'attention aux conditions propres aux pays en voie de développement.

M. Mizuta (Japon)

Je voudrais maintenant en venir à la question des investissements internationaux, qui constitue une autre activité économique internationale aussi importante que le commerce international. La valeur de la production industrielle d'outre-mer qui résulte des investissements internationaux dans l'ensemble du monde dépasse maintenant la valeur totale du commerce mondial et augmente rapidement. Les pays en voie de développement reçoivent environ un tiers de leurs investissements d'outre-mer et la moitié des investissements dans les pays en voie de développement sont consacrés au développement des ressources naturelles. Il faudrait dûment reconnaître la signification de ce fait. Des investissements internationaux de ce genre apportent une contribution considérable au développement et à la prospérité du monde, y compris les pays en voie de développement, puisque cela permet de hâter l'utilisation rationnelle des ressources et le transfert du capital et de la technique.

Cependant, les investissements internationaux, surtout les investissements directs, exigent une activité économique continue dans les pays qui les reçoivent, et les effets sur les économies des pays qui les reçoivent et qui font des investissements se font sentir d'une façon beaucoup plus immédiate que les effets du commerce international, et ce surtout dans les pays en voie de développement dont la base économique est faible. Par conséquent, il faut se rappeler que les investissements internationaux pourraient causer d'importantes frictions économiques et sociales, tant dans les pays qui les reçoivent que dans les pays qui font des investissements.

Une responsabilité spéciale incombe aux entreprises internationales pour qu'elles prennent des mesures contre les frictions qui pourraient accompagner leurs investissements et pour éviter celles qui existent, et je crois qu'il est également nécessaire que les gouvernements respectifs collaborent les uns avec les autres pour favoriser les intérêts de l'économie mondiale dans son ensemble. Le Gouvernement japonais désire établir le principe fondamental selon lequel les investisseurs internationaux devraient placer leurs capitaux de façon à contribuer au vrai développement économique des pays qui reçoivent ces capitaux.

M. Mizuta (Japon)

A cet égard, les Nations Unies procèdent maintenant à un examen des activités des sociétés multinationales qui constituent bien évidemment une forme d'investissement international. Je suis en faveur d'un échange d'idées entre les pays au sujet des mesures de coopération internationale, y compris la possibilité d'adopter un code de conduite pour assurer le bon développement des sociétés multinationales et des investissements internationaux en général, sur la base d'efforts constants et objectifs en vue de comprendre le véritable état de choses. Le Japon participera activement à cette étude.

Le Japon a toujours été et continuera d'être un participant actif aux travaux du Comité des Vingt, car il pense qu'un système monétaire international stable est nécessaire pour assurer le bon développement de l'économie internationale. A cet égard, le Japon pense qu'il faudrait examiner comme il se doit les intérêts des pays en voie de développement dans la réforme du système monétaire international. Dans l'application du système monétaire international, après qu'il ait été réformé, la participation efficace et responsable des pays en voie de développement mérite d'être examinée.

Entre-temps, plusieurs problèmes monétaires internationaux, qui exigent un examen nouveau et rapide au sujet de la réforme du système monétaire, se sont posés à la suite de la situation actuelle de l'énergie; on s'attend à ce que l'augmentation du prix du pétrole brut provoque une accumulation de liquidité internationale considérable dans certains pays producteurs et une pénurie de liquidité dans les pays importateurs si on ne prend pas de mesures nouvelles. Compte tenu de cette situation, nous estimons qu'il est nécessaire que les pays producteurs de pétrole, lorsqu'ils gèrent leurs avoirs dans les échanges internationaux, fassent preuve de modération et tiennent compte de la situation financière internationale dans son ensemble, et qu'en faisant face aux problèmes de la pénurie de liquidité les pays importateurs de pétrole fassent également preuve de considération à l'égard des autres. A mes yeux, une pleine coopération et des consultations entre les pays intéressés s'avèrent nécessaires pour assurer le bon fonctionnement et la stabilité du système monétaire et financier international.

M. Mizuta (Japon)

Pour terminer, je déclare que j'ai ici une compréhension nouvelle de l'importance et de la complexité des problèmes en matière de ressources. Nous reconnaissons qu'il est nécessaire de prendre immédiatement des mesures mais, en même temps, nous devrions faire des efforts soutenus pour trouver des solutions à long terme. Nous pensons que les questions importantes que l'on soulèvera à la présente session devraient être pleinement examinées et qu'il faudrait trouver des solutions en puisant dans les ressources de toutes les institutions des Nations Unies. A cette fin, je demande que les cinq suggestions que j'ai soumises en vue de renforcer le rôle des Nations Unies soient pleinement examinées au cours de la présente session extraordinaire.

Nous devons reconnaître que nous vivons maintenant dans un monde unique. C'est pourquoi nous devons collaborer les uns avec les autres en vue d'assurer le progrès commun de l'humanité, pour vivre et prospérer tout ensemble et pour nous élever au-dessus des distinctions entre le Nord et le Sud, entre les pays qui ont des ressources et ceux qui n'en ont pas, entre les pays qui ont des idéologies et des systèmes politiques différents. Je voudrais souligner à nouveau que le dialogue et la coopération constituent des exigences indispensables à cette fin.

M. CHNOUPEK (Tchécoslovaquie) (interprétation du russe) : Monsieur le Président, permettez-moi avant tout de vous féliciter à l'occasion de votre élection au poste de Président de la session extraordinaire de l'Assemblée générale et de vous souhaiter plein succès dans votre travail.

En acceptant la convocation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale, le Gouvernement de la République socialiste de Tchécoslovaquie est parti de l'idée que les questions de matières premières et de développement devaient être discutées multilatéralement, sur des principes d'égalité, de

ii. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

bénéfice mutuel et de coopération internationale à la tribune la plus élevée, c'est-à-dire aux Nations Unies. Cela est d'autant plus vrai qu'à l'heure actuelle, dans les conditions de détente de l'atmosphère internationale - qui est la base même de la politique étrangère des pays socialistes et à la réalisation de laquelle participent d'autres Etats - on a créé les prémisses du règlement de nombreuses questions internationales au moyen de négociations politiques et par la conclusion d'accords mutuellement acceptables.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Ainsi, des conditions favorables ont été créées pour résoudre les problèmes internationaux substantiels économiques qui sont devenus mûrs et pour développer la coopération économique entre Etats ayant des structures sociales et économiques différentes. Ces conditions ont une influence favorable sur le développement des économies nationales de tous les pays, y compris sur celui des pays pour lesquels se pose un problème de matières premières. Cela crée également des conditions favorables pour la réalisation d'une paix internationale, pour le renforcement de la sécurité internationale et pour le développement de la coopération entre tous les pays, conditions qui sont indispensables pour que la détente internationale devienne irréversible, malgré les efforts de tous ceux qui n'ont pas encore déposé les armes et qui s'opposent à cette détente.

La République socialiste de Tchécoslovaquie s'inspirera précisément de cette façon d'aborder les questions lors de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale, et elle a l'intention de prendre une part active à ses travaux, afin d'apporter sa contribution maximum à la solution des principaux problèmes des relations économiques internationales modernes et afin de trouver des solutions justes au problème des matières premières et du développement, notamment en ce qui concerne la défense des intérêts des pays en voie de développement. La République socialiste de Tchécoslovaquie est prête à apporter sa contribution à la mise en application de mesures qui contribueraient au renforcement de l'indépendance et de la souveraineté nationales des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, et qui aideraient ces pays à se libérer complètement de l'hégémonie économique et politique des milieux monopolistes et impérialistes. La Tchécoslovaquie appuie les réclamations légitimes des pays en voie de développement qui déploient tous les efforts pour accéder au développement économique, social et politique - développement qui ne saurait être atteint que sur la base d'une accession réelle à l'indépendance et sur la base de changements démocratiques profonds et révolutionnaires.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Nous respectons donc pleinement et nous appuyons les demandes légitimes en vue d'une utilisation rationnelle des ressources naturelles dans l'intérêt de tous les pays. Nous appuyons aussi la demande en vue de l'établissement, sur un pied d'égalité, de relations commerciales, économiques, scientifiques et techniques mutuellement avantageuses entre tous les pays, notamment avec les pays en voie de développement. Nous tenons à contribuer à la création de conditions favorables pour une meilleure utilisation des avantages offerts par la division internationale du travail, au nom du renforcement de la paix, du progrès social et économique et du bien-être de tous les peuples et de toutes les nations.

La situation dans laquelle se trouvent les pays en voie de développement est le résultat de leur longue période d'exploitation sociale et économique par les puissances coloniales, exploitation dont il est extrêmement difficile d'effacer les effets accumulés dans les domaines politique et économique. C'est pourquoi, la Tchécoslovaquie, de concert avec les autres pays socialistes qui ne portent aucune responsabilité politique ou morale de cet héritage colonial du passé, a dès le départ poursuivi une politique constante d'aide efficace aux pays en voie de développement pour qu'ils surmontent cette situation pernicieuse. Parallèlement, nous pensons qu'il faut établir des mesures en vue de résoudre les problèmes auxquels se heurtent la majorité des pays en voie de développement, qui s'efforcent d'assurer le développement indépendant de leurs économies nationales; ces mesures devraient permettre à ces pays de partager sur un pied d'égalité les résultats qui découlent du progrès scientifique et technique.

Parlant objectivement, il faut dire que la position économique défavorable des pays en voie de développement provient de la place inéquitable qu'ils occupent dans la division internationale du travail, et que l'écart entre le développement économique des pays en voie de développement et des pays développés a tendance à s'accroître; bien que le système impérialiste colonial ait été brisé et que de nouveaux Etats indépendants soient nés subséquentement sur la scène internationale, le processus de décolonisation dans le domaine économique n'a pas encore été mené à bien. Le retard économique des pays en voie de développement existe en raison de la politique de néocolonialisme poursuivie par les Etats impérialistes, qui ont recours à leur puissance économique et politique pour continuer à exploiter les pays en voie de développement.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

A cet égard, un rôle important est joué par les sociétés multinationales qui continuent de maintenir leur contrôle sur d'importantes branches de l'économie des pays en voie de développement, et dont les activités constituent une menace pour la souveraineté nationale de ces pays.

La solution des problèmes complexes des matières premières et du développement ne saurait être séparée de l'une des conditions très importantes si nous voulons que le développement des relations économiques internationales se fasse conformément aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Cette condition est le respect du principe d'égalité des relations économiques entre Etats et groupes d'Etats. Ma délégation estime qu'il est indispensable si l'on veut appliquer ce principe d'éliminer l'agression économique et le recours à la pression économique qui constituent des menaces aux relations entre Etats, ce qui est incompatible avec les principes de la Charte des Nations Unies. Ce principe doit être interprété comme signifiant qu'il est inacceptable de transférer les difficultés économiques d'un Etat ou d'un groupe d'Etats à un autre Etat ou à un autre groupe d'Etats. Le respect du principe de l'égalité des relations économiques internationales est incompatible avec les nombreuses manifestations de discrimination qui subsistent toujours dans les relations entre Etats ayant des structures sociales et économiques différentes, ainsi que dans les relations entre les différents Etats capitalistes avancés et les pays en voie de développement. L'élimination de cet état de choses ainsi que la mise en application du principe de l'égalité sont des questions qui doivent être traitées en priorité par tous les organes économiques du système des Nations Unies, y compris le Conseil économique et social, qui sont responsables de la mise en oeuvre des objectifs de la coopération économique, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous appuyons également l'idée de la préparation et de l'adoption d'une charte des droits et devoirs économiques des Etats.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Une contribution importante à la solution du problème du développement serait évidemment la mise en oeuvre de la décision des Nations Unies, qui a été prise sur l'initiative de l'URSS, et tendant à réduire de 10 p. 100 les budgets militaires des membres permanents du Conseil de sécurité, de façon à consacrer une partie des fonds ainsi libérés à l'assistance aux pays en voie de développement. Cette mesure permettrait de libérer des ressources économiques importantes et faciliterait la solution des problèmes économiques auxquels doivent maintenant faire face les pays en voie de développement. Nous appuyons également cette résolution parce que sa mise en oeuvre améliorerait très nettement la situation internationale dans un esprit de compréhension mutuelle car, grâce à cette nouvelle impulsion, le processus de détente s'étendrait alors pratiquement au monde entier. Il s'agirait d'un nouveau pas en avant vers un monde pacifique et vers des relations internationales fondées sur l'égalité de droits et de coopération.

Ma délégation continue de penser, comme elle l'a exprimé à maintes reprises, que les accords internationaux relatifs aux prix des matières premières constituent une forme importante de stabilisation des marchés. Le Gouvernement tchécoslovaque est disposé à participer à toutes négociations tendant à la signature d'accords économique efficaces, ainsi qu'aux délibérations au sein des organismes multilatéraux pertinents des Nations Unies, et notamment à celles de la CNUCED. Ces négociations ne devraient pas être influencées par des éléments conjoncturels; elles devraient plutôt faire partie intégrante des efforts complexes et à long terme tendant à résoudre les questions essentielles de l'accès aux marchés des matières premières et au mécanisme de stabilisation des prix mondiaux des matières premières.

Les pays socialistes membres du Conseil de l'assistance économique mutuelle, dont on célèbre ces jours-ci le vingt-cinquième anniversaire, ont résolu avec succès un bon nombre de leurs problèmes au sein de cette Organisation. Il s'agit avant tout de surmonter les différences qui existent entre les niveaux économiques des pays membres de cette Organisation, ce qui est l'une des règles du système économique socialiste mondial. Ce système, selon certains, n'existerait pas. Mais pour avancer un tel argument, il faut avoir perdu tout à fait la possibilité d'évaluer objectivement l'atmosphère internationale, ou refuser délibérément de

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

voir l'influence toujours croissante et positive du système socialiste mondial sur le développement international dans l'intérêt du progrès et de la paix. Une telle attitude et ce genre d'insinuations à l'égard des pays socialistes, y compris le mien, et les déformations démagogiques des faits, comme celles que nous avons entendues hier de la part d'une délégation sont contraires aux objectifs et aux devoirs pour lesquels cette session extraordinaire de l'Assemblée générale a été convoquée.

Les Etats membres du Conseil de l'assistance économique mutuelle ont réussi à résoudre, d'une façon planifiée et à long terme, les problèmes relatifs à la fourniture de matières premières et de ressources énergétiques, et l'utilisation rationnelle de celles-ci, tout en respectant pleinement le droit souverain de chaque pays de disposer de ses ressources naturelles. Il y a deux ans, les membres du Conseil de l'assistance économique mutuelle ont adopté un programme complet tendant à l'amélioration et à l'accroissement de la coopération et du développement de l'intégration économique socialiste. Ce programme comprend toutes les sphères de la coopération économique, scientifique et technique. Il tient dûment compte du besoin d'élargir la division internationale du travail, et à l'échelle internationale, donne la possibilité à chaque Etat de participer pleinement ou partiellement à cette coopération.

Le Conseil de l'assistance économique mutuelle prend une part active à l'établissement de la coopération avec d'autres Etats ou groupes d'Etats. Grâce à la coopération entre les Etats membres de cette organisation on a obtenu des succès éclatants dans les domaines économiques, scientifiques et techniques et réussi à satisfaire les besoins de nos consommateurs au moment même où l'économie des pays capitalistes traverse une crise toujours plus aiguë.

Mon pays, traditionnellement, a toujours importé presque toutes ses matières premières, mais actuellement, grâce précisément à cette coopération, nous sommes en mesure de recevoir une partie importante de ces matières premières de la part des pays membres du Conseil de l'assistance économique mutuelle, y compris l'Union soviétique. C'est ainsi que notre économie peut aller de l'avant, sans interruption, sans crise et d'une façon dynamique.

Les déclarations que nous avons entendues jusqu'ici et les documents qui nous ont été soumis témoignent de l'interdépendance des diverses questions à l'examen.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Il est évident que les solutions devront être recherchés sur une base véritablement multilatérale, c'est-à-dire en respectant pleinement les intérêts légitimes de tous les pays, quelles que soient les différences de leurs systèmes économiques et sociaux.

Il pourra en être ainsi si tous les Etats Membres se laissent guider, dans leurs relations commerciales internationales, par les principes adoptés par la première Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Ma délégation estime que le document final de cette session extraordinaire devrait contenir un engagement dans ce sens.

Ma délégation appuie pleinement le désir des pays en voie de développement d'assurer le processus de décolonisation dans le domaine économique et social. A cet égard, nous appuyons tout particulièrement la demande légitime des pays en voie de développement tendant à ce que les dommages causés par le colonialisme et le néocolonialisme fassent l'objet d'une compensation. Car il est évident que la responsabilité du sous-développement des pays en voie de développement incombe à ceux des Etats qui l'ont provoqué. Par conséquent, ces Etats devraient compenser pour les pertes matérielles qu'ont subies les pays en voie de développement, pays que ces Etats continuent d'exploiter.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Ma délégation s'associe pleinement à la demande des pays en voie de développement tendant à la reconnaissance du principe selon lequel chaque pays a le droit souverain d'utiliser ses ressources naturelles pour renforcer et mobiliser ses ressources intérieures en vue de son développement économique. La souveraineté de chaque Etat repose également sur l'exercice du principe de la nationalisation pour protéger ses ressources naturelles. Ma délégation appuie pleinement le droit de tout pays libre de choisir son système politique et économique sans ingérence ni pression de l'extérieur. Nous savons que les sociétés multinationales sont non seulement le principal obstacle aux gains, par les pays en voie de développement, que ceux-ci devraient retirer de leurs exportations, mais qu'elles sont aussi un instrument aux mains des Etats qui tentent de soumettre à leur influence les intérêts nationaux des pays en voie de développement.

Mon pays a toujours participé activement à la politique internationale de coopération économique avec les pays en voie de développement. A cet égard, je voudrais attirer l'attention sur les déclarations et documents communs soumis aux Nations Unies, à différentes époques, par les pays socialistes, et qui reflètent les opinions de la Tchécoslovaquie.

L'expérience des relations économiques internationales et les tendances des progrès économiques des pays en voie de développement ont pleinement confirmé le bien-fondé et l'opportunité des principes contenus dans ces documents. Si nous voulons que les aspirations des pays en voie de développement à un progrès économique plus réel aboutissent à des résultats plus positifs, il serait bon que les pays en voie de développement eux-mêmes prennent les mesures d'ordre économique et politique nécessaires.

Je pense tout d'abord à la création de branches extrêmement importantes de l'économie nationale, à l'établissement de plans nationaux à court terme et à long terme et à l'introduction de méthodes scientifiques de planification, à la mise en oeuvre de réformes radicales d'ordre économique et social, à la création de secteurs d'Etat et de coopératives dans leur économie, etc. A ce propos, je

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

voudrais souligner l'importance qu'il y a à prendre des mesures en vue de subordonner le secteur privé aux intérêts nationaux, d'établir une législation efficace pour régulariser les activités du capital privé étranger et d'abolir les accords économiques injustes ainsi que les traités et obligations qui limitent la souveraineté nationale.

On sait que les relations économiques de la Tchécoslovaquie se développent en harmonie avec les principes de notre politique étrangère pacifique, dans le plein respect de la souveraineté et de l'égalité de tous les pays et l'appui accordé à l'indépendance économique des pays en voie de développement. Comme de nombreux autres orateurs, je crois qu'il est essentiel que des décisions soient prises dans le domaine des relations économiques internationales sur la base de ces principes. Je pense également que tel est le principal objet de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La délégation de la République socialiste tchécoslovaque est convaincue que cette session de l'Assemblée générale constituera une étape importante sur la voie de la création de relations économiques internationales équitables et du renforcement de l'indépendance économique des pays en voie de développement.

M. SHARP (Canada) (interprétation de l'anglais) : J'ai étudié avec soin les déclarations qui ont été faites jusqu'ici au cours de ce débat général. Nous pouvons tous, je pense, trouver un encouragement dans l'esprit qui a animé ces déclarations qui ont traduit une volonté de collaboration en vue de parvenir aux ajustements pratiques nécessaires pour répondre à la situation économique et politique d'aujourd'hui. Le fait que nous ayons été saisis, au début de notre débat, d'une telle gamme d'idées et de propositions précises ne peut que faciliter nos efforts en vue de parvenir à des résultats largement acceptables. C'est dans le même esprit que je voudrais maintenant exposer devant cette Assemblée le point de vue du Canada.

Le système international du commerce et des paiements est en proie à des tensions croissantes, tensions qui ont leur origine dans la pression de plus en plus grande exercée par la demande à l'égard des matières premières non renouvelables, ainsi que des ressources renouvelables de la terre. Nous sommes devenus tristement conscients de la montée d'une crise en ce qui concerne le produit le plus indispensable de tous : la nourriture.

Cette situation économique mondiale touche chacun d'entre nous d'une manière ou d'une autre. Aucun d'entre nous, à titre d'Etat-nation ou de simple particulier, n'est ni ne peut être isolé. Il convient donc que nous nous réunissions ici, au coeur même du système des Nations Unies, pour examiner nos problèmes communs et déterminer comment ils peuvent trouver leur solution la plus efficace grâce à une action commune.

Trois aspects de la situation générale qui se rattachent aux matières premières et au développement suscitent des préoccupations particulières : le problème de l'alimentation des personnes affamées, les effets des prix élevés de l'énergie; l'impact de l'inflation à l'égard du système international du commerce et des paiements.

En qualité d'important exportateur de certaines matières premières et d'importateur d'autres matières, le Canada aborde ces questions avec une vive conscience des rapports étroits qui existent entre les intérêts des pays importateurs et les intérêts des pays exportateurs. Il est extrêmement trompeur de faire équivaloir les intérêts des pays exportateurs et ceux des pays en voie de développement, ou

M. Sharp (Canada)

les intérêts des pays importateurs et ceux des pays industrialisés. A vrai dire, l'intérêt commun qu'ont les exportateurs et les importateurs, les pays industrialisés et les pays en voie de développement à l'égard d'un système international efficace du commerce et des paiements se révélera peut-être le point le plus saillant des discussions de la présente session.

La manière dont le Canada aborde ces questions est influencée par sa propre expérience. Le Canada a commencé son histoire en tant qu'exportateur de produits de base. Ce sont ces matières qui ont attiré les premiers explorateurs. Ils sont venus pour nos fourrures, notre poisson, notre bois, etc. L'exploitation de nos ressources naturelles a contribué à promouvoir la croissance et le développement à l'intérieur de notre économie. Celle-ci est progressivement devenue une structure plus complexe nécessitant un équilibre entre l'exploitation des ressources et la production industrielle.

M. Sharp (Canada)

De nombreux facteurs ont contribué à la croissance et au développement du Canada. Ce sont notamment : d'importants investissements étrangers; l'accès à la technologie, principalement par des voies commerciales; les débouchés offerts à nos produits, et une participation générale des Canadiens aux avantages de la production des ressources.

Le rôle important joué par ces facteurs dans notre développement a fait du Canada un pays tourné vers l'extérieur, un pays où le volume de l'exportation par habitant est élevé et un pays qui dépend lourdement du commerce avec l'étranger. Il nous a également persuadés qu'une circulation internationale raisonnablement libre des éléments de la production - capitaux, matières, équipement ou technologie - est d'une importance cruciale pour l'industrialisation et le relèvement des niveaux de vie.

Notre expérience ne nous a jamais portés à croire qu'il y a des solutions simples aux problèmes du développement ou des formules peu compliquées qui garantiront la justice dans les relations entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Notre scepticisme à l'égard des solutions simples s'est trouvé confirmé à la suite des efforts que nous avons déployés au Canada, afin de réduire les écarts économiques existant entre certaines régions et de concilier les intérêts divergents des zones industrialisées et des régions productrices de matières premières au Canada. Tous ceux qui sont présents ici, j'en suis sûr, savent que le Canada est un pays très vaste, en fait, à bien des égards, presque un continent, si bien que nous avons chez nous les problèmes qu'il nous faut considérer ici dans un contexte mondial. Ce problème infiniment compliqué doit être abordé de diverses manières si l'on veut aboutir à des résultats.

Je puis offrir l'assurance, toutefois, que le Canada a grand intérêt à voir régner des marchés stables et un régime des prix raisonnable pour les matières premières renouvelables et non renouvelables, y compris les denrées alimentaires.

Nous appuyons les ententes internationales sur les produits dans lesquelles exportateurs et importateurs se trouvent représentés. Nous sommes en faveur de l'établissement d'organes qui veilleront à ce que les décisions des sociétés multinationales soient conformes aux intérêts nationaux des pays dans lesquels

M. Sharp (Canada)

elles opèrent. Nous défendons le droit des pays importateurs de capitaux de définir les conditions d'acceptation des investissements étrangers. C'est ce que nous faisons au Canada. Nous estimons qu'il est de l'intérêt légitime des pays producteurs de matières premières de valoriser leurs ressources.

Bref, le Canada reconnaît aux Etats propriétaires de ressources - et nous en sommes - le droit de disposer de leurs ressources naturelles dans l'intérêt de leur propre développement économique et du bien-être de leurs populations.

Il convient de ne pas oublier que les aspirations légitimes des Etats qui possèdent des ressources ne peuvent se réaliser que dans le cadre d'une économie mondiale saine et dynamique. Les pays du monde peuvent devoir restreindre le taux de croissance de leur consommation de certaines matières premières, mais cela doit se faire de façon coordonnée et non au moyen de mesures qui provoquent des ruptures économiques, du chômage inutile et la baisse des revenus.

C'est pourquoi une sécurité raisonnable des approvisionnements pour les consommateurs est la contrepartie des droits des producteurs. Des mesures soudaines et arbitraires visant les approvisionnements peuvent bouleverser gravement la coopération économique internationale. Que nous soyons producteurs de matières premières ou pays industrialisés, pays développés ou pays sous-développés, ou un peu les deux, il nous incombe à tous d'exercer nos droits souverains d'une manière qui ne soit pas contraire à l'intérêt de tous les pays et de tous les peuples concernant le maintien d'un milieu économique favorable.

Cela est d'une importance primordiale si l'on veut que le monde entier fasse preuve de prudence dans la consommation de ressources finies. Il est extrêmement difficile, sinon impossible, de planifier rationnellement la conservation des ressources mondiales dans un milieu économique instable dans lequel les pays doivent constamment s'adapter à des fluctuations des prix mondiaux et des approvisionnements.

Je passe maintenant aux trois problèmes urgents que j'ai identifiés au début : l'alimentation, l'énergie et l'inflation.

M. Sharp (Canada)

Les denrées alimentaires sont, en dernière analyse, la plus indispensable des matières premières. Nous en sommes très conscients, du fait que le monde se trouve devant une situation grave, déjà caractérisée par la famine et la détresse. La Conférence alimentaire mondiale qui se réunira cette année à Rome a pour mission de rechercher des solutions positives à ce problème particulièrement pressant. Nous attachons une importance particulière au travail de cette conférence, mais le caractère urgent de la question justifie de ma part des observations supplémentaires.

Le Canada est depuis assez longtemps un grand exportateur de produits alimentaires et un important participant aux initiatives internationales en matière d'aide alimentaire. Nous maintiendrons nos apports au titre de cette dernière sur le plan bilatéral et par l'intermédiaire des organes internationaux auxquels nous donnons tout notre appui. Le Gouvernement du Canada a approuvé la semaine dernière des dépenses supplémentaires de 100 millions de dollars afin de répondre aux besoins urgents des pays en voie de développement, particulièrement dans le domaine des denrées alimentaires et des engrais. Le problème alimentaire mondial ne saurait toutefois être résolu par les seuls pays exportateurs. Il exige l'action concertée de tous les pays capables de contribuer, et un appui inébranlable à l'égard des mécanismes existants. Le Canada est heureux de la récente contribution de l'Arabie Saoudite au Programme alimentaire mondial. Des apports de ce genre sont essentiels si l'on veut relever le défi de la crise des approvisionnements alimentaires dans un certain nombre de pays.

Espérons que, cette année, la nature saura accorder de bonnes récoltes à l'humanité. Mais, si nous pouvons l'éviter, nous ne devons plus jamais permettre un tel rétrécissement de la marge qui sépare la famine de la suffisance. Je ne m'étendrai pas sur les mesures qu'il convient de prendre. Cette tâche appartient plus justement à la Conférence alimentaire mondiale. Permettez-moi de dire que, d'après moi, c'est seulement dans la mesure où les pays en voie de développement fortement peuplés pourront atteindre une plus grande mesure d'autosuffisance alimentaire que nous pourrons envisager l'avenir avec une certaine sérénité.

M. Sharp (Canada)

J'en arrive à l'énergie. La hausse brutale du prix du pétrole et les changements intervenus dans l'offre et la demande ont eu des effets extraordinaires dans le monde entier. Comme dans le cas des autres matières premières, le Canada a abordé cette situation à la fois en qualité de producteur et de consommateur, d'importateur et d'exportateur. Parce que nous importons autant de pétrole dans l'Est du Canada que nous en exportons dans l'Ouest, ces événements ne nous ont procuré aucun avantage important du point de vue de notre balance des paiements. Bien sûr, nous n'avons pas été à l'abri de l'augmentation des prix internationaux. Mais, contrairement à ce qui s'est passé pour nombre de pays moins fortunés, nous n'avons pas, non plus, subi de recul sérieux.

D'une façon générale, le Canada est en faveur d'un commerce mondial du pétrole qui s'exercerait dans un cadre bien ordonné, ce cadre devant assurer des prix stables à un niveau raisonnable et devant tenir compte du coût de la mise en oeuvre des nouvelles sources d'énergie classiques et non classiques que nécessite l'accroissement de la demande. Les prix doivent assurer un bénéfice équitable au producteur, sans surcharger le consommateur. Dans mon propre pays, il y a deux semaines, s'est tenue une conférence des provinces fédérales, où les premiers ministres des provinces qui constituent la Fédération canadienne ont rencontré le Premier Ministre du Canada; ils ont mis au point une formule rationnelle pour la mise à prix du pétrole et des produits pétroliers; comme je l'ai dit à mes collègues, au Canada, nous avons, dans nos frontières mêmes, l'expérience des problèmes que nous sommes tous en train de résoudre sur le plan mondial.

La question l'énergie va évidemment plus loin que celle du pétrole. Elle fait entrer en jeu d'autres sources d'énergie et les technologies dont on a besoin pour les exploiter.

Je n'ignore pas que la présente session n'a pas été convoquée essentiellement pour traiter des ressources énergétiques. Celles-ci, toutefois, sont d'une telle importance pour les sujets inscrits à l'ordre du jour que je tiens à souligner le besoin d'un dialogue constructif qui serait engagé, en un lieu approprié, au sujet de l'énergie et des problèmes qui s'y rattachent. Ce dialogue est particulièrement

M. Sharp (Canada)

nécessaire entre les principaux consommateurs et les principaux exportateurs, dont les décisions sont d'une portée cruciale pour l'ensemble du monde et particulièrement pour les pays en voie de développement pauvres en ressources énergétiques. Le Canada est disposé, pour sa part, à établir des mécanismes qui permettent la consultation entre importateurs et exportateurs d'uranium, dont nous sommes l'un des principaux exportateurs.

Si la situation énergétique n'a eu que peu d'effets directs sur sa balance des paiements, le Canada, comme d'autres pays, ne peut espérer échapper aux pressions inflationnistes créées par la hausse des prix à un moment où l'inflation constitue déjà un grave problème international. Les termes de l'échange, ces derniers mois, ont basculé en faveur des pays de production primaire, les prix des minéraux et des produits agricoles ayant monté pour atteindre des niveaux sans précédent. Mais nous sommes tous des consommateurs - de matières premières et de produits manufacturés -, et c'est en tant que consommateurs que nous subissons l'impact de l'inflation mondiale dans toute sa force. Je ne vois aucune solution facile à ce problème.

Les gouvernements peuvent contribuer à redresser la situation en poursuivant de justes politiques. Il est inévitable, toutefois, que les prix actuels de l'énergie entraînent de toute nécessité une restructuration des marchés internationaux, qu'il faudra nécessairement mettre un certain temps à effectuer. Chaque pays devra relever le défi en adaptant son économie à une situation changée.

L'action internationale qui s'impose d'urgence si nous voulons faire face à la nouvelle situation doit comprendre la libéralisation des arrangements commerciaux, l'expansion de l'aide au développement et la réorganisation systématique et progressive du système monétaire au sein du Fonds monétaire international, afin que la création de liquidités internationales soit soumise à une discipline convenue.

Devant ces graves priorités, le Canada a revu ses propres engagements. Sous réserve de l'approbation du Parlement, le Gouvernement du Canada a l'intention de prendre diverses mesures afin de contribuer à remédier à la situation des pays en voie de développement les plus gravement touchés.

Tout d'abord, nous verserons notre apport de 276 millions de dollars en vue de la quatrième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement.

Nous permettrons que soient engagés à l'avance nos deux premiers versements à l'IDA, si cela semble souhaitable.

M. Sharp (Canada)

Comme je l'ai mentionné plus tôt, le Gouvernement canadien a approuvé, la semaine dernière, un crédit de 100 millions de dollars, en plus du programme prévu à l'origine, afin de répondre aux besoins urgents des pays en voie de développement, notamment en matière de produits alimentaires et d'engrais. Pour l'année qui vient, les dépenses du Canada au titre de l'aide au développement doivent atteindre 733 millions de dollars, par rapport à 571 millions l'an dernier.

Nous procédons également à une réévaluation de l'ensemble de notre programme, afin que l'aide au développement soit dirigée vers ceux qui en ont le plus besoin et vers des secteurs où il convient d'agir d'urgence. Les mesures immédiates comprendront un appui à la balance des paiements au moyen de subventions rapides et de prêts à des conditions faciles pour l'achat de produits essentiels. Les mesures à longue échéance visent à faciliter l'exploitation des sources d'énergie. Cette adaptation des programmes d'aide au développement est une chose difficile, mais elle est nécessaire.

Dans ce contexte, le Gouvernement canadien estime que tous les pays qui ont les ressources appropriées ont le devoir d'examiner de près leur propre situation et de prendre des mesures pour soulager le sort malheureux des pays qui ont été durement frappés par la crise actuelle de l'énergie. Il y a des signes encourageants que les pays qui ont profité le plus de l'augmentation des prix du pétrole prendront, de fait, des mesures concrètes pour fournir de l'aide à des conditions de faveur.

La coopération internationale doit connaître, à cet égard, un élan nouveau, grâce auquel on aura pleinement recours aux institutions internationales reconnues qui ont de l'expérience et des connaissances techniques à l'appui de l'oeuvre du développement. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), le Programme alimentaire mondial, et les banques régionales de développement sont tous des organismes qui peuvent mettre d'abondantes connaissances techniques à la disposition de la communauté internationale; ils offrent donc, à ce titre, les moyens d'une action prochaine et efficace.

Certaines de ces institutions ont déjà commencé à adapter leurs activités à la nouvelle situation. Elles ont toutes les raisons de poursuivre ce travail d'adaptation, de mettre au point des politiques et des critères révisés, d'élaborer de nouveaux programmes et de nouvelles techniques, conçus en fonction des circonstances actuelles.

Enfin, le Gouvernement canadien a décidé de mettre en vigueur, le 1er juillet 1974, son système de préférences tarifaires généralisées en faveur des pays en voie de développement. Mon collègue, le Ministre des finances, annoncera sous peu les détails de ce régime à Ottawa.

Le Canada prend certaines mesures afin de contribuer à un allègement des problèmes dont est saisie la présente session extraordinaire. Mais aucune de ces mesures n'est aussi importante, à mon avis, que notre intention de collaborer sans réserve avec les autres pays : pour effectuer les redressements qui s'imposent dans le cas du système international du commerce et des paiements; pour régler les problèmes du commerce des produits; pour réduire les obstacles au commerce des produits; pour appuyer les institutions établies d'aide au développement. Il existe déjà des mécanismes de coopération mondiale qui fonctionnent très bien. Servons-nous-en!

Sans d'étroites consultations au sein des organismes compétents, il y a peu d'espoir de maintenir un réseau efficace de relations internationales sur le plan économique. Des conditions de désordre et d'affrontement soutenu peuvent offrir des avantages à court terme à certains, mais leurs conséquences à long terme seraient nuisibles ou dangereuses pour tous les pays.

Les modes de coopération internationale doivent subir une adaptation constante afin de pouvoir tenir compte des tendances et réalités de l'heure. Cette adaptation peut être de faible ou de grande envergure. Il y a lieu de prévoir qu'une remise en ordre et une réadaptation des relations économiques internationales résultent des nombreuses consultations bilatérales, dont : les négociations monétaires en cours et les négociations commerciales multilatérales; les discussions et les consultations qui se poursuivent au sujet des produits; l'évolution des codes internationaux de conduite dans divers domaines; les mécanismes qui permettent de répondre à des besoins urgents, comme le service

spécial envisagé au sein du FMI, possibilité que nous avons encouragé le Directeur général à explorer; l'évolution des nouvelles techniques de gestion des ressources, y compris des politiques de conservation. Nous sommes au milieu d'une période de transition, d'une portée inégalée à bien des égards.

La session extraordinaire de l'Assemblée générale constitue un important pas en avant dans ce processus. Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est ainsi fournie de mieux comprendre les problèmes dont nous sommes saisis. La délégation canadienne, en abordant les problèmes des matières premières et du développement, adoptera une attitude positive et réaliste, je l'espère. Elle cherchera, en présentant ses propres points de vue et propositions, à tenir pleinement compte des intérêts des autres. Elle sera guidée par la conviction que nous avons tous intérêt à une économie mondiale saine et viable.

M. MWAANGA (Zambie) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais me joindre aux autres orateurs qui ont rendu hommage au Président de l'Algérie, Son Excellence M. Houari Boumediène, qui, au nom des pays non alignés, a demandé officiellement à l'Assemblée générale de se réunir en session extraordinaire pour examiner uniquement la question si importante des matières premières et du développement.

Nous croyons que cette session, malgré le très peu de temps qui nous est imparti pourra nous permettre de mieux connaître les possibilités qui s'offrent comme les problèmes qui se posent aujourd'hui à la communauté internationale, et en particulier, les avantages qu'elle pourrait tirer d'un ordre économique plus rationnel, plus sain et plus juste.

M. Mwaanga (Zambie)

Au cours des trois dernières décennies, des analyses impartiales de l'ordre économique international ont révélé, de manière frappante, les déséquilibres et les inégalités profondes dans les relations entre les Etats, et notamment entre les pays développés et les pays en voie de développement. Le pouvoir de contrôler et d'influencer des décisions, grandes et petites mais qui affectent néanmoins toute la communauté internationale, continue à se trouver entre les mains des pays développés. Par conséquent, la capacité des pays en voie de développement de décider de leurs destinées a été sérieusement limitée.

Il n'est donc pas surprenant que trente ans de négligence et d'injustice aient provoqué des désillusions de plus en plus graves parmi les pays en cours de développement devant les déceptions successives dans des domaines tels que le commerce, le transfert des techniques, les problèmes monétaires et de la dette, qui sont tous liés. Cette tendance ne doit pas continuer.

L'interdépendance parmi les Etats devient de plus en plus évidente. Les pays en cours de développement s'intéressent vivement à une participation accrue à la prise de décisions au niveau international. Ils demandent le droit d'avoir une influence et d'exercer un contrôle sur les facteurs qui affectent leur vie quotidienne. Tout comme les pays développés, ils cherchent à contrôler le développement et l'utilisation de leurs propres ressources naturelles afin de minimiser leur vulnérabilité par rapport aux influences extérieures.

Ces exigences des pays en voie de développement ont pour but d'assurer leur propre progrès économique et celui de la communauté internationale dans son ensemble. De nouvelles règles qui seraient meilleures sont donc nécessaires pour assurer une répartition équitable des biens et services parmi les nations. Je crois que ceci est indispensable pour l'évolution pacifique et la prospérité de tous les membres de la famille internationale.

Je n'ai pas l'intention, à l'étape actuelle de notre débat, d'accabler les membres de l'Assemblée de faits et de détails qu'ils connaissent très bien. Cependant, permettez-moi en passant de mentionner certains des problèmes fondamentaux dont l'Assemblée devra s'occuper.

M. Mwaanga (Zambie)

Les pays en voie de développement manquent de contrôle sur les moyens de déterminer les prix de leurs exportations. Ils manquent également de contrôle sur les prix des produits manufacturés venant de pays développés. D'autre part, ils se trouvent devant des barrières douanières et non douanières qui s'opposent à l'entrée de leurs produits manufacturés sur les marchés des pays développés.

En présence de ces déficiences, les pays en voie de développement continuent à souffrir de fluctuations des **prix** et des valeurs de leurs exportations de matières premières. Etant donné la dépendance excessive de ces pays en ce qui concerne le revenu de leurs exportations, les changements relatifs des prix des importations et des exportations ont compromis leurs efforts de développement.

Par conséquent, la vulnérabilité des pays en voie de développement au flux du commerce constitue une source constante de désillusion et de ressentiment, surtout que les revenus de leur commerce sont plus grands que les valeurs courantes qu'ils reçoivent sous forme d'aide, d'investissements et de liquidités additionnelles.

Les problèmes du commerce ont été aggravés par l'instabilité monétaire internationale. Les grandes monnaies internationales dans lesquelles les nations en **voie** de développement maintiennent leurs réserves ont subi des changements défavorables. De plus, les tendances inflationnistes et les problèmes de balance des paiements des pays en voie de développement ont eu un effet néfaste sur leurs objectifs de développement.

Nous croyons que le monde est au seuil d'une ère nouvelle dans les relations économiques **entre** les pays développés et les pays en cours de développement. Pendant de longues années, les pays en voie de développement ont été sans défense et ont assisté au pillage de leurs ressources naturelles et de leurs matières premières par les pays développés. Leurs appels répétés lancés en vue de la justice dans les relations commerciales internationales ont été **accueillis trop** souvent avec indifférence et arrogance.

Pour la première fois, maintenant, les pays en voie de développement ont la capacité et l'opportunité d'affirmer leur souveraineté sur l'exploitation de leurs propres ressources naturelles et d'obtenir une part équitable et juste des bénéfices de cette exploitation, et par-là d'établir une nouvelle structure des relations économiques qui leur permettrait de réduire le fossé toujours plus profond qui sépare les pays développés et le tiers monde.

M. Mwaanga (Zambie)

L'importance des matières premières dans le développement économique des économies d'exportation, qui forment la masse des pays en voie de **développerent**, ne saurait être trop soulignée. Par exemple, mon pays, la Zambie, tire 90 p. 100 de ses revenus provenant d'exportations d'un seul produit - le cuivre. D'autres pays en voie de développement sont la même situation défavorable.

C'est pour cette raison que la Zambie s'est félicitée de la décision des pays de l'OPEP d'appeler l'attention des pays du monde sur la valeur réelle légitime de leurs matières premières. Nous continuerons à soutenir chaleureusement toutes les mesures ayant pour but de rappeler au monde que l'exploitation des matières premières doit profiter tant aux fournisseurs qu'aux consommateurs de manière juste et équitable.

Cependant, on ne saurait nier le fait que la crise pétrolière a eu quelques effets néfastes, bien que non voulus, sur les économies de la plupart des pays en voie de développement. Il a été estimé, par **exemple**, que l'augmentation du prix des importations de pétrole des pays en voie de développement sera, en 1974, de l'ordre de 10 milliards de dollars des Etats-Unis. Dans le cas de mon propre pays, la Zambie, en présumant que la consommation restera au même niveau que l'année dernière, les paiements pour le pétrole atteindront, en 1974, 156,4 millions de dollars contre 37 millions en 1973, ce qui représente une augmentation sans précédent de plus de 400 p. 100. Ces augmentations sont, pour le moins, néfastes pour nous et pour tous les pays en voie de développement qui ne produisent pas leur propre pétrole.

Un autre problème pour les pays en voie de développement est le fait que l'augmentation des prix du pétrole entraînera **probablement** une augmentation des prix des biens manufacturés provenant des pays développés industrialisés. En même temps, l'importation d'équipement et de matériel de capital ne saurait être arrêtée **par** les pays en voie de développement s'ils veulent poursuivre leurs programmes d'industrialisation, quelque modestes qu'ils soient.

Ce que je viens de dire pose un problème immédiat et urgent - la charge que l'augmentation soudaine des prix placera sur les économies du tiers monde. Les prix plus élevés restreindront la consommation, ce qui à son tour inhibera le développement et l'expansion. D'autre part, nous avons des problèmes de balance

M. Mwaanga (Zambie)

des paiements qu'augmentent encore des dettes envers des créanciers étrangers très pressés de rentrer dans leurs fonds. Ce fardeau doit être allégé. Les pays en voie de développement doivent bénéficier d'un traitement préférentiel pour leur permettre de survivre à cette stagnation économique.

Je me permets de suggérer que l'on examine, au cours de la présente session, les idées suivantes en **cherchant** les moyens de modérer les effets de l'augmentation du prix du pétrole sur les pays en voie de développement. Premièrement, il devrait y avoir un accord de principe de la part des pays producteurs de pétrole aux termes duquel ils fourniraient une assistance considérable aux pays consommateurs de pétrole du tiers monde pour financer leurs importations de pétrole par divers moyens, y compris des prêts à des conditions favorables. Deuxièmement, les pays producteurs de pétrole devraient mettre de côté une certaine proportion de leurs ressources en pétrole pour le développement économique du tiers monde. Troisièmement, nos frères de l'OPEP devraient utiliser leur puissance monétaire pour **donner plus** de force aux pays en voie de développement lors des discussions avec les pays développés dans la formulation d'un nouvel ordre international plus juste en ce qui concerne le commerce et les affaires monétaires.

L'ensemble des mécanismes de mise en oeuvre de ces suggestions pourrait être mis au point sur une base multilatérale par les pays qui produisent du pétrole et ceux qui n'en produisent pas.

C'est un plaisir de **remarquer** que l'on constate déjà que les nations sont prêtes à négocier multilatéralement sur les questions relatives au commerce et à la réforme monétaire, à l'alimentation, à la population, au transfert des techniques et aux effets de la crise de l'énergie, notamment dans les pays en voie de développement.

Nous nous félicitons de cette tendance. En fait, elle montre que tout le monde est résolu à régler les problèmes dans un esprit constructif et de coopération plutôt que dans une atmosphère de division, de confusion et de confrontation et, en outre, elle confirme les faits de **relations économiques internationales** et d'interdépendance entre les Etats. Enfin, elle offre une excellente opportunité pour la communauté internationale de redresser les déséquilibres existants entre les pays développés et les pays en voie de développement.

M. Mwaanga (Zambie)

Comme on le sait bien, mon pays s'est joint à trois autres pays exportateurs de cuivre pour établir, il y a quelques années, un Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre, le CIPEC. Les nobles objectifs de notre organisation commune peuvent être cités aujourd'hui encore en tant que résumé réel des aspirations profondes de nos pays.

Nous reconnaissons l'importance exceptionnelle du cuivre pour nos économies. Nous sommes conscients du besoin de maintenir un prix stable et équitable tant pour les producteurs que pour les consommateurs en temps de guerre et en temps de paix.

M. Mwaanga (Zambie)

Nos objectifs fondamentaux sont d'accroître les ressources provenant des exportations du cuivre afin de promouvoir notre développement économique et social, tout en tenant compte des intérêts des consommateurs.

Toutefois, nous ne pouvons manquer de relever que, par le passé, et à plusieurs reprises, des prix plus rémunérateurs et injustes ont été imposés de l'extérieur à nos pays, notamment au cours de la deuxième guerre mondiale et immédiatement après celle-ci et jusqu'à ces dernières années. Les récentes augmentations du prix du cuivre, lorsqu'elles sont exprimées en unités réelles constantes, n'ont rattrapé que les niveaux antérieurs moyens, sans compenser les pertes de grande importance que nos pays ont subi dans l'entre-temps.

C'est en tenant compte de ces sombres expériences que les pays membres du CIPEC, comme les autres pays intéressés ont résolu de sauvegarder et de consolider l'amélioration récente des prix moyens. Bien qu'il soit vrai que cette amélioration soit le résultat de forces extérieures, et en particulier de la spirale inflationniste et de la spéculation des pays industrialisés, nous, au CIPEC, ferons de notre mieux pour réduire l'impact de ces forces incontrôlées sur les prix du cuivre, sans aucune intention agressive à l'égard des pays consommateurs dont le bien-être économique est le souci essentiel des pays exportateurs de minéraux, mais uniquement pour recouvrer, en faveur de notre propre développement, les fruits de nos efforts et une compensation pour la fourniture au monde de nos ressources non renouvelables.

L'une des tâches peut-être les plus urgentes qui s'impose aux nations de ce monde est d'apprendre à partager les responsabilités et la puissance de façon à promouvoir la paix mondiale à un niveau plus haut de prospérité pour nous tous. Ce partage des responsabilités entre tous les Etats, grands et petits, riches et pauvres, devrait être la preuve d'une véritable marque d'interdépendance et de sens des responsabilités gouvernementales.

Nous espérons vivement que cette session de l'Assemblée générale cherchera à connaître les causes de ces problèmes et à trouver les remèdes appropriés permettant de corriger des déséquilibres du commerce international et des affaires monétaires. Pour nous permettre de trouver les causes, il faut créer rapidement un appareil approprié et efficace qui examine ces problèmes. Chaque Etat souverain devrait pouvoir exposer son cas d'une manière claire, détaillée et franche.

M. Mwaanga (Zambie)

En ce qui concerne les matières premières, la stabilisation des prix des produits primaires devrait recevoir un traitement prioritaire. Si les pays développés consommateurs et les pays en voie de développement fournisseurs pouvaient se mettre d'accord, cela constituerait un pas important vers la stabilisation des revenus des pays en voie de développement, ce qui, ensuite, permettrait à ces pays de planifier leurs stratégies de développement dans des limites de certitude raisonnables. Sans la création d'un mécanisme de négociations efficace, les résultats de cette session auront peu de chances d'être pleinement concrétisés.

Il serait erroné et peu réaliste que nous prétendions les problèmes qui se posent à nous dépourvus de complexités. Mais je pense que ce dont nos actions ont besoin, c'est de générosité, d'objectivité et de réalisme. Les nations développées de ce monde devraient savoir qu'elles ne trouveront pas leur plein épanouissement d'êtres humains tant que l'injustice et l'exploitation continueront de caractériser leur attitude vis-à-vis des nations moins fortunées du monde. Il faut réaliser que c'est uniquement par le moyen de la coopération et de l'assistance réciproque que les nations seront en mesure de façonner un avenir plus ordonné et mieux équilibré. Nous, pays du tiers monde, cherchons à sauvegarder notre véritable indépendance sans nous ingérer dans les droits des autres et dans le même temps, nous sommes prêts à coopérer avec le reste du monde pour la recherche de la solution des problèmes fondamentaux qui semblent menacer l'existence même des nations. En Zambie, nous croyons que sans la volonté politique réelle de mettre en oeuvre les décisions auxquelles nous parviendrons, notre session pourrait facilement s'avérer vaine.

Rassemblons donc toutes les ressources dont nous disposons pour parvenir à cette volonté politique. Tournons-nous vers une direction unique, celle de créer et de renforcer une communauté internationale plus prospère.

Tels sont les problèmes qui se posent à nous et le choix maintenant nous appartient. Il peut-être d'une part de reconnaître la nécessité de travailler ensemble à la réalisation d'une répartition équitable des avantages découlant de l'exploitation de nos ressources respectives et d'éviter que des nations entières

ne sombrent sur le plan économique. Il peut être de créer un quatrième monde au sein duquel se fonderait les intérêts des trois autres.

Il peut être d'autre part de poursuivre nos routes sans nous occuper des intérêts des autres. Il peut être de permettre la subsistance de l'ordre actuel d'exploitation des pays en voie de développement par les puissances métropolitaines qui doivent leurs richesses à notre main-d'oeuvre à bon marché, à notre bonne volonté et à notre inaptitude à reconnaître que nous traitons avec des colonialistes économiques dépourvus de conscience économique et dont le souci essentiel est d'obtenir toujours davantage, sans se préoccuper de notre bien-être.

Les problèmes du monde ne proviennent pas d'une erreur d'analyse; ils ne sont pas inventés par les voix qui décrivent nos difficultés communes et nos communs dilemmes. Les problèmes du monde ne proviennent pas non plus d'une incapacité à percevoir les solutions qu'ils requièrent. Je ne peux que conclure que les problèmes du monde demeurent là où ils ont commencé, dans l'arène de la volonté politique. Tous, pendant des années, nous avons dit que les termes de l'échange sont à la source de la crise du tiers monde. Tous, pendant des années, nous avons dit que le monde ne pouvait sans danger comporter des nations se situant aux extrêmes de la balance économique par suite d'une répartition inéquitable des richesses.

Tandis que nous élaborons un ordre économique nouveau, que nous luttons pour construire un avenir meilleur et plus sûr pour nos peuples et nos nations, que nous cherchons à définir de meilleurs termes pour nos échanges économiques entre nous et avec le reste du monde, abandonnons les attitudes cruelles et méprisables du passé, abandonnons les méthodes de pression, de pillage, de convoitise, d'égoïsme et aussi de chantage économique auxquelles ont recouru sans pitié, et avec des degrés divers de succès, les puissances métropolitaines.

Ma délégation prie pour que cette session spéciale historique de l'Assemblée générale nous voie prendre le départ d'une aventure nouvelle et excitante qui est de construire un ordre économique et social nouveau qui saura reconnaître les réalités du monde nouveau dans lequel nous aspirons vivre et qui saura y répondre. C'est l'espoir que nous voudrions voir réalisé. C'est un impératif si l'on veut sauvegarder l'unité, la solidarité et la paix de l'humanité.

M. BLANCO (Uruguay) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, je suis heureux de la sage décision de l'Assemblée générale de vous porter à la présidence des délibérations de la sixième session extraordinaire. J'ai eu l'honneur de participer aux travaux de la vingt-huitième session que vous présidiez déjà et au cours de laquelle j'ai eu l'occasion d'évoquer une fois encore les qualités d'homme d'Etat éminent de l'Equateur et de l'Amérique latine, et qui est lié par tant de liens à mon pays, l'Uruguay.

M. Blanco (Uruguay)

L'Assemblée générale se réunit en cette session extraordinaire pour étudier les problèmes des matières premières et du développement. En cette occasion, l'Uruguay désire exprimer ici sa satisfaction devant l'initiative prise par l'Algérie afin que cette question soit étudiée par l'Assemblée. En premier lieu, parce que le caractère indubitablement mondial de la question soulevée est compatible avec la tribune qui a été choisie. Ce choix se conjugue avec l'appui constant de mon pays pour les Nations Unies, élément indispensable dans le processus d'organisation juridique des relations internationales. Les difficultés et les faiblesses dont on accuse l'Organisation bien souvent - et mon pays le fait aussi - constituent autant de raisons pour redoubler les efforts afin de faire de cette Organisation un instrument chaque jour plus efficace au service de sa mission universelle. En deuxième lieu, en raison de l'étendue du sujet qui englobe les questions les plus difficiles qui se posent dans les relations économiques internationales. Seule leur étude globale dans un même forum pourra créer la vision d'ensemble pouvant constituer un processus caractérisé précisément par la multiplicité des facteurs qui interviennent dans son élaboration.

Mais, en outre, c'est une question que les Nations Unies examinent depuis longtemps, sous différentes formes, dans différents organes et sous des angles différents. C'est le moment d'essayer d'en arriver à un résumé final, à une vision synthétique qui nous pousse à l'action. Il s'agit de traduire en mesures efficaces le long labeur politique et doctrinaire accompli. Il est logique que nous en arrivions maintenant à la tâche qui consiste à modeler la conclusion de ces travaux et à les exprimer de façon concrète tout en tirant des corollaires pratiques et opératifs.

La conjoncture générale est maintenant chargée d'exigences et d'urgences d'une telle ampleur que, pour la plus grande partie des pays, la situation n'admet plus de retard.

Le sujet central de notre réunion, tel qu'il est inscrit à l'ordre du jour, porte sur les matières premières et le développement. Mais on ne peut pas le limiter d'une façon rigoureuse à son énoncé. Comme le font les documents que les 77 nous ont distribués et comme le font les discours que nous avons entendus,

M. Blanco (Uruguay)

il faut le comprendre dans le sens large qui résulte d'un examen de cette question dans le contexte politique et théorique dont il est partie et dont on ne peut le séparer sans porter atteinte à son sens technique et à sa portée politique. De plus, les nombreux facteurs implicitement contenus dans cette question ne prennent toute leur signification réelle que dans le cadre d'un examen global.

C'est pourquoi, par delà les diverses facettes et par delà les termes concrets de l'ordre du jour, ce dont il s'agit c'est d'examiner dans toute sa profondeur une seule question, une grande question, dont le sujet qui nous est proposé n'est qu'une voie d'accès tout en étant une partie essentielle. Il s'agit de l'organisation même de l'économie internationale, insérée dans la réalité d'un monde interdépendant. Cette réalité prouve d'une façon indubitable qu'il n'y a plus de faits isolés. La morale et la nécessité matérielle se joignent pour indiquer le rapport profond qui existe entre les phénomènes économiques et l'équilibre délicat qui les unit. Dans le monde d'aujourd'hui, comme dans la doctrine chrétienne, personne n'assure seul son salut. Adopter la solidarité comme ligne de conduite politique et comme impératif moral ou y arriver poussé par les circonstances, c'est la seule alternative que nous ayons.

Cette question ainsi conçue n'est pas nouvelle dans nos délibérations. Tout comme d'autres pays ici représentés, mon pays a toujours lutté en vue d'introduire dans le monde des relations économiques internationales, des principes et des normes qui permettent de définir une aussi vaste matière, d'en ordonner les facteurs avec justice et d'en canaliser la vigueur pour encourager une vie meilleure sur terre.

L'Organisation a repris l'esprit d'un grand nombre de ses aspirations dans la Stratégie internationale du développement. De même, à différentes tribunes de cette même famille, on commence des travaux inspirés de vues analogues. L'Uruguay reconnaît le mérite de ces efforts car il a participé à un grand nombre d'entre eux mais il ne peut estimer que le résultat soit satisfaisant du point de vue de l'efficacité, s'agissant d'assurer la réorganisation internationale souhaitée. Peut-être la volonté politique n'était-elle pas assez ferme; peut-être les énoncés manquaient-ils de sens pratique; ou peut-être, dans tant de ces initiatives, il a peut-être manqué une vision d'ensemble qui aurait permis d'en faire une action commune.

M. Blanco (Uruguay)

Mais aujourd'hui, les circonstances dramatiques que connaissent les économies internationales et nationales peuvent constituer une force motrice qui permettra de surmonter les obstacles et permettra de mettre en oeuvre le processus d'exécution conduisant au nouvel ordre économique : facteur qui met en train une transformation profonde du système.

La communauté internationale a pris pleinement conscience de la nécessité qu'il y a de réorganiser d'une façon approfondie la structure du commerce mondial, structure caractérisée jusqu'à présent par l'inégalité des options qui s'offrent aux pays industrialisés d'une part et aux nations en voie de développement d'autre part. Elle a également pris conscience de la nécessité qu'il y a de réformer d'une façon approfondie le système monétaire créé à Bretton Woods dont les règles, fondées sur des parités monétaires rigides et sur la liberté des mouvements de capitaux, ont été brisées par la dépréciation des monnaies internationales de réserve et par la vague de spéculation qui a ému les marchés financiers au cours de ces dernières années.

Cette volonté de mettre en oeuvre un ordre nouveau est indispensable pour que l'interdépendance des Etats dans les relations économiques internationales - interdépendance reconnue comme un des phénomènes les plus significatifs de l'époque contemporaine - puisse se développer sur des bases d'équité et de justice et constituer ainsi un facteur positif et non régressif en vue de réduire, jusqu'à la colmater, la brèche économique qui sépare les pays riches des régions retardées et qui va s'élargissant.

Mais cette conscience généralisée - et les principes mêmes qui la reflètent et qui ont été acceptés à l'unanimité dans de nombreux forums internationaux dans le cadre des Nations Unies - a été secouée par des facteurs nouveaux et par les réalités écrasantes de l'heure comme la crise du pétrole et la revalorisation des matières premières stratégiques pour l'industrie. Les super-puissances ne peuvent plus comme autrefois forger leur propre destin à partir de critères égoïstes; la ligne de démarcation entre les forts et les faibles ne constituent plus une frontière inexpugnable; la puissance économique et politique n'est plus le privilège exclusif de quelques-uns car, dans la famille des nations, comme dans les sociétés, la richesse et la puissance changent fréquemment de titulaires, motivant l'apparition de nouvelles forces qui se changent en éléments qui causent des transformations profondes.

M. Blanco (Uruguay)

Cette Assemblée extraordinaire de l'Organisation mondiale a été convoquée afin de faire face à ce défi qui provient des racines mêmes de l'économie et qui nous présentent finalement l'impératif politique qui est de trouver des solutions solidaires à l'échelle mondiale.

Acceptons ce défi sans ambiguïté et parlons clairement pour répondre aux exigences de cette humanité impatiente dont nous faisons partie.

C'est l'heure historique d'assumer pleinement nos responsabilités en les reconnaissant où qu'elles soient. Je reconnais que les nations industrialisées auront un appui décisif à apporter à ce changement nécessaire car leur économie a la force et la souplesse nécessaires pour s'adapter de façon efficace aux nouvelles circonstances.

De même, je suis persuadé de la bonne volonté et de la générosité des nations en voie de développement qui, grâce à la conjoncture actuelle, ont pu augmenter leurs ressources et développer leurs perspectives d'avenir. Je sais aussi que les autres pays, dont le mien, joueront également un rôle dans la tâche qui est de construire un monde solidaire, malgré les limitations inévitables que nous imposent les difficultés du moment.

M. Blanco (Uruguay)

La conjoncture actuelle est caractérisée par un changement complet des conditions de commerce des matières premières : revalorisation de la plus grande partie, stagnation des prix des autres, difficultés de fourniture sur une grande échelle. Cela se traduit par des situations concrètes très diverses au sein de chaque pays.

Dans ce panorama complexe et varié, il y a cependant un dénominateur commun qui est le rôle de protagonistes que jouent les matières premières dans l'économie mondiale. Le facteur nouveau, original, c'est la qualité d'agent dynamique que les matières premières ont maintenant dans le cadre économique international. Loin de dépendre d'autres éléments aux modifications desquels elles étaient autrefois sujettes, elles apparaissent aujourd'hui comme établissant les bases d'un équilibre nouveau. Une telle variété de circonstances suivant les pays dont il s'agit explique que cette transformation étonnante de l'ordre traditionnel ait des répercussions différentes sur les économies nationales : A côté d'avantages appréciables pour certains, il y a des effets négatifs remarquables pour d'autres.

Ainsi, mon pays connaît des charges financières immenses et qui n'étaient pas du tout prévisibles : il importe du pétrole et les dépenses à ce titre seront, à consommation égale, 2,5 à trois fois ce qu'elles étaient en 1973. Les matières premières à usage industriel, à un niveau égal de consommation représenteront une multiplication par 2,5 en ce qui concerne les besoins de devises étrangères à ce titre, incorporant ainsi dans le panorama intérieur la pression inflationniste des facteurs extérieurs; pénurie aiguë de ces mêmes matières premières nécessaires à l'industrie locale, ce qui affecte sérieusement l'évolution de la production de produits finis et a des répercussions sur le revenu des secteurs populaires et l'emploi.

En même temps, les deux grands titres d'exportation, la viande et la laine, n'ont pas été favorisés par la hausse des prix, mais connaissent également un affaiblissement de la demande extérieure habituelle, ce qui constitue une répercussion de ce processus.

M. Blanco (Uruguay)

Tout cet ensemble se produit dans un panorama qui, à la fin de 1973, était encourageant vu la reprise générale de l'économie qu'accusaient différents indicateurs. Je vous ai mentionné ces détails au sujet de mon pays parce qu'ils reflètent une situation qui n'est pas exclusivement celle de l'Uruguay. Plus de vingt Etats, entre un cinquième et un sixième des Membres de l'Assemblée, ont à faire face à un panorama très semblable. De cette façon, à côté du fait de revendiquer le rôle que les produits de base doivent jouer dans la nouvelle économie internationale, la conjoncture actuelle accuse également des effets négatifs dans l'économie nationale d'un grand nombre de pays. Tant un aspect que l'autre concourent à une seule solution d'ensemble : la nécessité qu'il y a d'envisager de façon décisive l'organisation de l'économie internationale sous l'impulsion que cause cette grave situation. Il sera peut-être ainsi plus facile d'encourager l'adoption de décisions politiques que l'on a si souvent renvoyées et de traduire enfin en fait et en conduite pratique les déclarations et les principes que nous avons adoptés. Mais il est indubitable que, ainsi que les deux aspects déjà mentionnés, le rôle décisif des matières premières et l'effet négatif sur les différentes économies nationales ont pour résultat d'exiger un nouvel ordre international. De même, il est indubitable que les effets immédiats sur l'économie d'un grand nombre de pays en voie de développement sont d'une telle importance qu'il ne serait ni possible ni sensé d'attendre pour adopter une solution définitive de cette vaste question de répondre à leurs besoins sous la protection de nouvelles mesures.

Il faut une action urgente, sans préjuger du fait que l'expérience significative de la crise actuelle constitue une leçon et en tenir compte dans la structure permanente de l'économie internationale.

Voilà pourquoi l'Uruguay affirme qu'il est nécessaire de tenir suffisamment compte de ces deux aspects dans les conclusions qu'adoptera notre Assemblée.

En ce qui concerne l'organisation de l'économie internationale, les efforts tendant à la réformer doivent porter avant tout sur les domaines du commerce et des finances. Les travaux accomplis et l'expérience actuelle nous permettent d'identifier certains principes et certaines mesures dont l'adoption est nécessaire

M. Blanco (Uruguay)

tant pour la situation de crise urgente que pour assurer la stabilisation durable de l'économie. Dans le domaine commercial, il faut intensifier les mécanismes qui ont pour but de faciliter l'accès aux marchés des pays développés des exportations traditionnelles et des exportations nouvelles provenant des pays en voie de développement qui sont le plus affectés par la crise; pour contribuer à l'élargissement des marchés de ces produits, et ce de la part des pays en voie de développement qui ont le plus profité de cette crise grâce à l'application de leur pouvoir d'achat accru par la hausse des prix de certains produits; procéder à des accords par produits qui aient pour but d'assurer dans toute la mesure du possible la stabilité des prix et la régularité des fournitures, en tenant compte des priorités et des systèmes de réglementation et de la situation des pays les plus affectés par la crise actuelle. Il faudra prendre ces mesures sans porter préjudice aux négociations multilatérales du GATT grâce à l'action de la communauté internationale et par toutes les procédures possibles. Pendant que ce processus se maintiendra, je pense que l'Assemblée générale devrait recommander aux nations industrialisées et aux nations en voie de développement qui profitent de la situation actuelle d'appliquer les mesures suggérées et ce dès à présent, sans attendre les solutions globales en ce qui concerne la réorganisation de la structure du commerce international.

Par rapport à la réforme financière internationale, il faut tenir compte de deux aspects de la question. En premier lieu, il faut avancer dans la réforme du système monétaire international, en ayant à l'esprit comme concepts fondamentaux la nécessité qu'il y a de transférer des ressources réelles aux pays en voie de développement, surtout à ceux qui sont affectés par la crise actuelle, mais par l'intermédiaire d'un mécanisme permanent. Par l'intermédiaire de ce mécanisme on essaierait de résoudre des problèmes de balance des paiements qui affectent l'économie des pays en voie de développement, et surtout ceux qui découlent du financement des importations indispensables pour encourager une

croissance soutenue et mettre en vigueur le concept de création de ressources additionnelles destinées au développement.

Il incombe au Comité des Vingt d'accélérer ses travaux afin d'adopter ces réformes attendues depuis si longtemps. Sans une couverture de développement suffisante, la tâche du développement sera toujours étouffée et les progrès que l'on pourrait atteindre dans le domaine commercial seraient compressés de toute façon par ce facteur limitatif.

Mais, en deuxième lieu, en marge de la réforme du système monétaire, la conjoncture actuelle a pour caractéristique la concentration des ressources dérivées des nouveaux prix des matières premières. Comme on l'a dit, il faut en même temps tenir compte du fait que plus de vingt pays en voie de développement sont très affectés par l'autre aspect de ce même processus puisqu'ils importent du pétrole et des matières premières indispensables pour leurs industries et pour leurs aliments.

Un examen satisfaisant et vaste de la question du financement doit également envisager l'utilisation de nouvelles ressources, à côté d'autres ressources provenant des pays industrialisés, conformément à des accords déjà acquis, afin de compenser en ce moment le déséquilibre existant dans la balance des paiements de tant de pays en voie de développement qui ne disposent pas de ressources monétaires suffisantes et qui n'ont pas de capacités complémentaires pour s'endetter. Il faudrait en même temps que ce système continue à fonctionner pour assurer un mouvement permanent de ressources financières vers les pays en voie de développement.

Aux yeux de mon gouvernement, l'instrument favorable serait la création d'un fonds spécial de crise et de développement qui fonctionnerait sur les bases déjà indiquées. Je pense que l'Assemblée pourrait recommander aux pays qui contribueraient à ce fonds de se mettre d'accord sur la formule de sa création, le niveau des contributions et le mécanisme à appliquer pour attribuer les ressources.

M. Blanco (Uruguay)

J'ai résumé les mesures que mon Gouvernement considère comme essentielles pour réorganiser d'une façon efficace l'économie internationale sur des bases saines et justes, ainsi que les mesures qu'il serait urgent d'adopter pour faire face aux difficultés sérieuses que connaissent à l'heure actuelle un grand nombre de pays en voie de développement.

Mais la variété de ces mesures et la diversité des domaines dans lesquels il faudrait les appliquer exigent, sans nul doute aucun, un mécanisme de coordination. L'objectif serait de favoriser la mise en marche de ces mesures et d'encourager un progrès concerté et harmonieux dans tous les domaines, en prenant des décisions qui correspondent entre elles.

J'estime que l'Assemblée pourrait examiner la possibilité d'établir ce système de coordination qui permette aux différentes institutions internationales de contribuer à ces efforts ainsi qu'à la communauté des nations, et ce afin de faire face à la crise actuelle.

Parallèlement, et par la procédure que l'on considérerait comme étant la plus appropriée, on réexaminerait les situations les plus critiques afin d'adopter les mesures d'urgence nécessaires, sans porter préjudice aux mesures d'ordre général que l'on déciderait de prendre.

En outre, il serait bon que l'Assemblée recommande à tous les organes du système mondial d'adopter une politique souple afin d'utiliser les mécanismes existants pour aider les économies les plus affectées par la crise actuelle.

En résumé : encourager le GATT et le Fonds monétaire international à prendre des mesures décisives et rapides en vue de réorganiser l'économie internationale sur les bases énoncées, qui tiennent compte de la réalité actuelle, tant pour faire face à la crise actuelle que pour favoriser le développement; créer un fonds d'urgence du développement; utiliser dès maintenant les ressources excédentaires résultant de cette même situation pour rendre le commerce des pays les plus affectés plus dynamique; appliquer dès maintenant, par l'intermédiaire des mécanismes existants, des politiques qui tiennent compte de la situation critique que connaissent de nombreux pays; établir un système de coordination de toutes les mesures internationales prises dans ce domaine; examiner immédiatement les situations les plus critiques, en leur apportant l'aide concertée de tout le système des Nations Unies.

M. Blanco (Uruguay)

Ce sont là les idées que l'Uruguay présente de façon simple et dans un esprit constructif, en tant que contribution aux délibérations de cette Assemblée.

La gravité et l'importance de l'heure nous donnent la rare occasion et nous lancent le défi ouvert de transformer nos expressions, nos buts et nos plans en réalité vive et actuelle. Nombre de modèles et de sentiers que nous avions l'habitude de suivre sont modifiées profondément, et devant nous se trouve donc la perspective d'ouvrir des voies nouvelles, voies dont nous rêvions et en faveur desquelles nous plaidions.

L'heure de l'action est venue. Que le courage, l'audace et l'imagination ne nous manquent pas pour rester fidèles à la pensée que nous proclamons!

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de l'Uruguay pour les paroles aimables qu'il a prononcées.

La séance est levée à 19 h 15.

M. Cissoko (Guinée)

Si, par ailleurs, les prévisions de l'ONU devaient être atteintes - ce qui est loin d'être certain - le revenu national brut par habitant des pays en développement augmenterait seulement de 85 dollars contre 1 200 dollars pour les pays développés. Le revenu annuel moyen serait ainsi de 3 600 dollars dans les pays développés contre seulement 265 dollars pour ceux en développement.

La situation ainsi créée et entretenue par les puissances industrialisées ne cesse de s'aggraver, aggravation favorisée par la crise monétaire internationale.

Cet état de fait a conduit nos peuples à une prise de conscience de leur état de nations prolétaires de plus en plus prolétarisées, prise de conscience qui s'est traduite dans les combats contre le colonialisme, le néocolonialisme et l'impérialisme et l'exploitation sous toutes ses formes. Ce qui fait dire au leader de la révolution guinéenne que nous en sommes arrivés "à un point nodal de notre histoire". Il a ajouté :

"En effet, les victoires de plus en plus décisives des peuples en Asie et au Moyen-Orient, les succès des mouvements populaires en Amérique et dans les Caraïbes malgré quelques reflux ici et là, les coups de plus en plus sévères portés par les peuples africains insurgés contre le colonialisme, le néocolonialisme et l'impérialisme constituent sans aucun doute les caractéristiques d'un moment historique qui marque dans l'ordre international la fin d'une phase et le début d'une autre phase."

Recevant le Secrétaire général de l'ONU à Conakry au mois de mars dernier, le président Ahmed Sékou Touré s'exprimait en ces termes :

"Il s'agit d'attaquer à la racine même le problème crucial qui domine les relations internationales et le résoudre ainsi fondamentalement. Et ce problème a nom l'exploitation réelle et de plus en plus accentuée des pays en développement par les puissances capitalistes industrialisées à travers l'inégalité des termes de l'échange entre pays industrialisés et pays en développement. Dans ces conditions" poursuivait-il "il est illusoire de s'attendre, à moins d'un miracle, à une quelconque diminution de l'écart existant entre pays industrialisés et pays en développement par une simple croissance de l'économie de ces derniers.

Il faut rompre délibérément avec la situation actuelle. Et pour ce faire, ce n'est pas une évolution qu'il faut, mais une révolution."